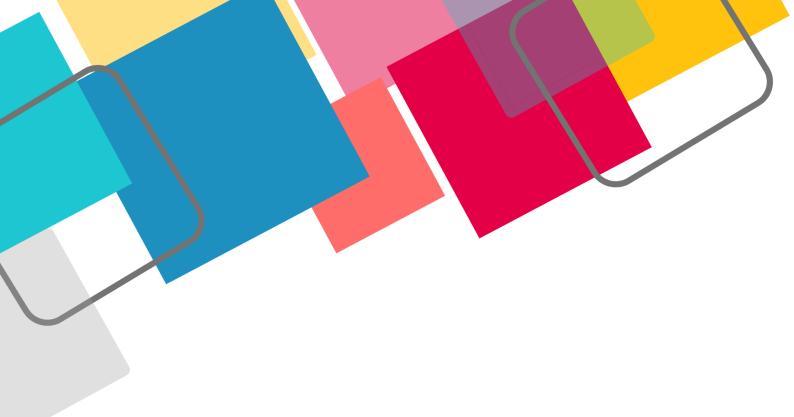


SOMMAIRE

| | ACCOMPAGNÉ |
|-------------------|--|
| 1 F I ()(; FMFN I | A(.(.()MPAGNE |
| FF FOOFILIA | ACCOM AGINEMINIMO MINIMO MINIM |
| | |

| Rтı | | |
|--|---|------------------------|
| | LAN QUANTITATIF | |
| BIL | LAN QUANTITATIF DES RESIDANTS FJT 2022 | |
| 1. | Taux d'occupation | 5 |
| TYP | POLOGIE DU PUBLIC | 6 |
| 1. | Effectif | 6 |
| 2. | Statut socioprofessionnel | 7 |
| 3. | Publics spécifiques | 8 |
| 4. | Niveau scolaire | 8 |
| 5. | Ressources mensuelles | 9 |
| 6. | Origine géographique | 10 |
| 7. | Parcours résidantiel | 10 |
| 8. | Motivation choix du logement FJT | 11 |
| 9. | Motivation à l'entrée | 12 |
| 10. | Durée du séjour | 13 |
| 11. | Accompagnement individuel | 13 |
| 12. | | |
| 13. | Situation à la sortie | 15 |
| 14. | Indicateurs CNAF | 15 |
| 15. | Caractéristiques de l'offre de logement | 16 |
| Ви | LAN QUALITATIF | |
| LA | CONCERTATION ET LA PARTICIPATION DES JEUNES | 18 |
| PRO | OMENEURS DU NET | 18 |
| ΩR | | |
| • | RIENTATIONS DE L'ASSOCIATION ET OBJECTIFS DU PROJET D'ETABLISSEMEN | T-BILAN |
| | | 21 |
| | | 21 |
| Ο υ΄ | IVERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS | 21 21 21 |
| Ο υ΄ | IVERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS | 21 21 21 |
| OU' 1. La La | VERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS | 21 21 22 |
| OU' 1. La La Les | VERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS | 21 21 22 23 |
| OU' 1. La La Les | VERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS | 21 21 22 23 |
| Ou' 1. La La Les La 2. | VERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS | 2121222325 |
| Ou' 1. La La Les La 2. | IVERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS Accueillir et loger Commission d'Attribution des Logements procédure d'accueil s espaces communs ouverts à tous résidence Tardillon | 2121222325 |
| OU' 1. La La Les La Cou Les | VERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS Accueillir et loger Commission d'Attribution des Logements procédure d'accueil s espaces communs ouverts à tous résidence Tardillon Accompagner mposition des équipes s temps de concertation | 212122252525 |
| OU' 1. La La Les La Coo Les Les | Accueillir et loger | 212122252525 |
| OU' 1. La La Les La Coo Les Les | VERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS Accueillir et loger Commission d'Attribution des Logements procédure d'accueil s espaces communs ouverts à tous résidence Tardillon Accompagner mposition des équipes s temps de concertation | 212122252525 |
| OU' 1. La La La La Coo Les Le 3. | Accueillir et loger | 21212225252626 |
| OUT 1. La La Les La Coo Les Le 3. Acc | Accueillir et loger | 212122252525262728 |
| OU' 1. La La La La 2. Coo Les Le 3. Acc | NVERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS Accueillir et loger Commission d'Attribution des Logements procédure d'accueil s espaces communs ouverts à tous résidence Tardillon Accompagner mposition des équipes s temps de concertation parcours résidentiel: Actions d'animations CES AUX DROITS ET A LA CITOYENNETE | 212122252526262628 |
| OU' La La La La Coo Les Le 3. Acc 1. | Accueillir et loger | 2121252525262728293131 |
| OU' 1. La La La La Coo Les Le 3. Acc 1. 2. | Accueillir et loger | 21212225252626283131 |
| OU' La La La La Coo Les Le 3. Acc 1. 2. VAL | Accueillir et loger | 2121252525262728313131 |
| OU' La La La La Coo Les Le 3. Acc 1. 2. VAL | Accueillir et loger | 2121252525262728313131 |

| 3. | Le What'sApp des résidants | 38 |
|----------|--|------|
| Ac | CES AU LOGEMENT | 39 |
| INS | SERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE | 42 |
| 1. | DAVEA (Accompagnement Vers l'Emploi des Adultes en Difficultés) | 42 |
| 2. | FEE | 45 |
| Ex | TENSION DE L'OFFRE DE LOGEMENT EN AMONT ET EN AVAL DU LOGEMENT ACCOMPAGNE. | 49 |
| 1. | Intermédiation Locative (IML) et J'appart | 49 |
| 2. | Les logements FMP | |
| 3. | Résidence Béthanie et Sainte Famille | 55 |
| 4. | Résidence Jeunes Actifs de Boulay | 58 |
| | | |
| LE | S SERVICES CLIENTS | |
| | | |
| Co | OMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES | . 63 |
| | S RESEAUX SOCIAUX ETAP'HABITAT : | |
| 5. | | |
| 6. | LinkedIn | |
| 7. | | |
| 8. | Le Cuculotin | |
| | RVICES LOCATION DE SALLES ET RESTAURATION | |
| | néralités | |
| 1. | Les chiffres salles | 68 |
| | Les chiffres restauration | |
| 3. | Total Général location de salles et restauration | 69 |
| | Et la satisfaction ? | |
| | | |
| 1 4 | A GESTION DE L'ASSOCIATION | |
| <u>=</u> | CLUITON DE L'AUGUSTAILON IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII | |
| LF | S RESSOURCES HUMAINES | . 72 |
| | CECTION ETNANCIEDE DE L'ACCOCIATION | |



LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

BILAN QUANTITATIF

BILAN QUANTITATIF DES RESIDANTS FJT 2022

1. Taux d'occupation

| | EPDR | SAULES | TARDILLON | FJT |
|------------------------------------|--------|--------|-----------|--------|
| Capacité en lits | 192 | 117 | 30 | 339 |
| Nombre de lits conventionnés ASE | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de lits conventionnés ALT | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de lits conventionnés PJJ | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de lits conventionnés AUTRE | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre annuel de jours d'ouverture | 365 | 365 | 365 | 365 |
| Nombre de nuitées réalisées | 56078 | 37364 | 9609 | 103051 |
| Taux d'occupation* | 80,24% | 87.73% | 87.99% | 83,28% |

^{*} base de calcul : le nombre de lits

Evolution du taux d'occupation des trois résidences :

| EN % | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| EPDR | 68 | 58 | 66 | 77 | 79 | 81 | 86 | 89 | 90 | 92 | 86 | 85 | 80 |
| Saules | 62 | 84 | 92 | 94 | 82 | 87 | 92 | 94 | 92 | 90 | 88 | 90 | 87 |
| Tardillon | 47 | 94 | 97 | 92 | 68 | 68 | 87 | 94 | 94 | 90 | 92 | 94 | 88 |
| FJT | 67 | 70 | 72 | 80 | 79 | 82 | 88 | 91 | 91 | 91 | 87 | 88 | 83 |

^{*}base de calcul : le nombre de logements

Le taux d'occupation baisse à partir de 2020 jusqu'en 2022 en raison d'une colonne (116, 216, 316...) de la résidence EPDR en travaux (importants problèmes de

tuyauterie) et de la création des logements Famille Mono Parentales (FMP) sur un principe de colocation, nous avons eu des difficultés dans l'équipement des nouveaux logements (achats de meubles, etc.). Des chambres ont donc été transformées en logement.

| Effectif 2020 | | EPC |)R | 9 | SAU | LES | Т | ARDI | LLON | TOTAL FJT | | | |
|---|------------|-----|-------|-----|-----|-------|----|------|-------|-----------|-----|-------|--|
| | н | F | TOTAL | Н | F | TOTAL | Н | F | TOTAL | Н | F | TOTAL | |
| Effectif présent au 01/2022 | 128 | 19 | 147 | 85 | 25 | 110 | 21 | 3 | 24 | 234 | 47 | 281 | |
| Effectif* sur l'année 2022 | 263 | 87 | 350 | 122 | 47 | 169 | 33 | 6 | 39 | 418 | 140 | 558 | |
| Nombre d'entrées au cours de l'année | 135 | 68 | 203 | 38 | 22 | 60 | 12 | 3 | 15 | 185 | 93 | 278 | |
| Nombre de sorties au cours de l'année | 133 36 169 | | 45 | 16 | 61 | 7 | 1 | 8 | 185 | 53 | 238 | | |

Il y a une légère augmentation de l'effectif malgré la baisse du taux d'occupation qui s'explique par un changement de typologie et qui sera observé dans les tableaux ci-dessous.

TYPOLOGIE DU PUBLIC

1. Effectif

L'effectif de l'année 2022 est de 558.

| | | EP | DR | | SAU | ILES | TARDILLON | | | | FJT | | |
|------------|-----|----|-------|-----|-----|-------|-----------|---|-------|-----|-----|-------|-------|
| | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | TOTAL | % |
| Mineurs | 74 | 7 | 23.14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 74 | 7 | 81 | 14,52 |
| 18-25 ans | 142 | 52 | 55.43 | 81 | 32 | 66.86 | 9 | 3 | 30.77 | 232 | 87 | 319 | 57,17 |
| 26 et plus | 47 | 28 | 21.43 | 41 | 15 | 33.14 | 24 | 3 | 69.23 | 112 | 46 | 158 | 28,32 |
| TOTAL | 263 | 36 | 100 | 122 | 47 | 100 | 33 | 6 | 100 | 418 | 140 | 558 | 100 |

Le nombre de mineurs a diminué, cela est dû à la diminution de la prise en charge du Conseil Départemental pour respecter le taux de 15% De plus la commission de sécurité du SDIS du 22 juin 2022 a limité le nombre de mineurs de 7 maximum au sein de la résidence EPDR.

2. Statut socioprofessionnel

| | | EP | DR | 9 | SAUL | ES | T | ARE | OILLON | | Т | Γ | |
|--|-----|----|-------|-----|------|-------|----|-----|--------|-----|-----|-------|-------|
| | н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | TOTAL | % |
| Activité salariée CDI | 37 | 12 | 14.00 | 22 | 1 | 13.61 | 5 | 0 | 12.82 | 64 | 13 | 77 | 13,80 |
| Activité salariée CDD - Intérimaires | 44 | 13 | 16.29 | 29 | 5 | 20.12 | 4 | 3 | 17.95 | 77 | 21 | 98 | 17,56 |
| Formation en alternance | 24 | 8 | 9.14 | 8 | 1 | 5.33 | 2 | 0 | 5.13 | 34 | 9 | 43 | 7,71 |
| Stage professionnel | 8 | 36 | 5.43 | 8 | 6 | 8.28 | 1 | 0 | 2.56 | 17 | 17 | 34 | 6,09 |
| Apprentissage | 64 | 7 | 20.29 | 14 | 3 | 10.06 | 2 | 1 | 7.69 | 80 | 11 | 91 | 16,31 |
| Recherche d'emploi | 23 | 5 | 8 | 2 | 4 | 3.55 | 1 | 0 | 2.56 | 26 | 9 | 35 | 6,27 |
| Etudiants | 34 | 22 | 16 | 38 | 25 | 37.28 | 2 | 1 | 7.69 | 74 | 48 | 122 | 21,86 |
| Lycéens | 19 | 6 | 7.14 | 0 | 1 | 0.59 | 0 | 0 | 0.00 | 19 | 7 | 26 | 4,66 |
| Autres situations * | 10 | 3 | 3.71 | 1 | 1 | 1.18 | 16 | 1 | 43.59 | 27 | 5 | 32 | 5,73 |
| TOTAL | 263 | 87 | 100 | 122 | 47 | 100 | 33 | 6 | 100 | 418 | 140 | 558 | 100 |

Le taux de résidants en activité salariée est en légère augmentation. Le nombre d'étudiants et de jeunes en contrat d'apprentissage ou alternance représente un quart de l'effectif du FJT.

3. Publics spécifiques

| | E | PDR | | S | AULE | S | TA | RDI | LLON | | FJ | T | |
|---|----|-----|----|---|------|---|----|-----|------|----|----|----|----|
| | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | Т | % |
| Familles monoparentales | 0 | 6 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 6 | 1 |
| Jeunes issus de l'ASE en CJM | 48 | 6 | 10 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 50 | 6 | 56 | 10 |
| Mineurs non accompagnés | 13 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 13 | 0 | 13 | 2 |
| Jeunes porteurs de handicap | 8 | 36 | 8 | 1 | 0 | 0 | 5 | 0 | 1 | 14 | 4 | 18 | 3 |
| Autres publics atypiques (+30 ans, résidants sous contrôle judiciaire, jeunes migrants) | 9 | 6 | 3 | 0 | 0 | 0 | 13 | 1 | 3 | 22 | 7 | 29 | 5 |

Il y a une nette diminution en continue du nombre de Mineurs Non Accompagné. En 2021, ils étaient 44, et 13 en 2022 suite à l'arrêt des conventions avec les Conseils Départementaux et de la limite de 7 mineurs imposée par le SDIS.

Le projet FMP commence à se développer.

4. Niveau scolaire

| | EPDR | | | SAULES | | | TA | RDII | LON | FJT | | | | |
|---|------|---|-------|--------|---|-------|----|------|-------|-----|----|-----|-------|--|
| | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | Т | % | |
| Niveau 5 ^{ème} - 4 ^{ème} | 25 | 7 | 9.14 | 5 | 2 | 4.14 | 0 | 0 | 0 | 30 | 9 | 39 | 6,99 | |
| Niveau ou diplôme BEPC | 16 | 5 | 6.00 | 2 | 0 | 1.18 | 5 | 1 | 15.38 | 23 | 6 | 29 | 5,20 | |
| Niveau ou diplôme BEP /CAP | 66 | 7 | 20.86 | 25 | 3 | 16.57 | 6 | 2 | 20.51 | 97 | 12 | 109 | 19,53 | |

| Niveau ou diplôme BAC PRO | 45 | 36 | 16.86 | 20 | 2 | 13.02 | 5 | 1 | 15.38 | 70 | 17 | 87 | 15,59 |
|--------------------------------------|-----|----|-------|-----|----|-------|----|---|-------|-----|-----|-----|-------|
| Niveau ou diplôme BAC + 2 | 20 | 11 | 8.86 | 18 | 2 | 11.83 | 3 | 1 | 10.26 | 41 | 14 | 55 | 9,86 |
| Niveau ou diplôme BAC + 3 et + | 37 | 31 | 19.43 | 43 | 31 | 43.79 | 9 | 1 | 25.64 | 89 | 63 | 152 | 27,24 |
| Autres situationss | 54 | 12 | 18.86 | 9 | 7 | 9.47 | 5 | 0 | 12.82 | 68 | 19 | 87 | 15,59 |
| TOTAL | 263 | 87 | 100 | 122 | 47 | 100 | 33 | 6 | 100 | 418 | 140 | 558 | 100 |

5. Ressources mensuelles

| | | EPDF | ₹ | S | AUL | .ES | T/ | ARDI | LLON | FJT | | | |
|------------------|-----|------|-------|-----|-----|-------|----|------|-------|-----|-----|-------|-------|
| | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | TOTAL | % |
| 0 - 250 € | 33 | 12 | 12.86 | 8 | 5 | 7.69 | 0 | 0 | 0 | 41 | 17 | 58 | 10,39 |
| 251 - 450 € | 27 | 5 | 9.14 | 6 | 4 | 5.92 | 1 | 1 | 5.13 | 34 | 10 | 44 | 7,89 |
| 451 - 610 € | 32 | 17 | 14.00 | 7 | 9 | 9.47 | 1 | 0 | 2.56 | 40 | 26 | 66 | 11,83 |
| 611 - 765 € | 20 | 36 | 8.86 | 19 | 6 | 14.79 | 5 | 0 | 12.82 | 44 | 17 | 61 | 10,93 |
| 766 - 915 € | 45 | 7 | 14.86 | 18 | 5 | 13.61 | 18 | 0 | 46.15 | 81 | 12 | 93 | 16,67 |
| 916 −1 065 € | 40 | 9 | 14.00 | 8 | 7 | 8.88 | 2 | 3 | 12.82 | 50 | 19 | 69 | 12,37 |
| + 1 065 € | 66 | 26 | 26.29 | 56 | 11 | 39.64 | 6 | 2 | 20.51 | 128 | 39 | 167 | 29,93 |
| Non renseigné | 0 | 0 | 0.00 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 263 | 87 | 100 | 122 | 47 | 100 | 29 | 13 | 100 | 418 | 140 | 558 | 100 |

Le niveau de ressources des jeunes accueillis est en hausse.

6. Origine géographique

| | ı | EPDI | R | | SAU | LES | T/ | ARD | ILLON | | | FJT | |
|-------------------------------------|-----|------|-------|-----|-----|-------|----|-----|-------|-----|-----|-------|-------|
| | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | TOTAL | % |
| Commune d'implantation du FJT | 30 | 14 | 12.57 | 18 | 1 | 11.24 | 3 | 3 | 15.38 | 51 | 18 | 69 | 12,37 |
| Agglomération | 18 | 3 | 6 | 6 | 0 | 3.55 | 10 | 1 | 28.21 | 34 | 4 | 38 | 6,81 |
| Département 57 | 49 | 11 | 17.14 | 22 | 8 | 17.75 | 10 | 0 | 25.64 | 81 | 19 | 100 | 17,92 |
| Région | 23 | 36 | 10.29 | 12 | 6 | 10.65 | 2 | 0 | 5.13 | 37 | 19 | 56 | 10,04 |
| Hors région | 74 | 11 | 24.29 | 14 | 7 | 12.43 | ß | 0 | 7.69 | 91 | 18 | 109 | 19,53 |
| U E | 9 | 4 | 3.71 | 7 | 4 | 6.51 | 1 | 1 | 5.13 | 17 | 9 | 26 | 4,66 |
| Hors U E | 60 | 31 | 26 | 43 | 21 | 37.87 | 4 | 1 | 12.82 | 107 | 53 | 160 | 28,67 |
| Non renseigné | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 263 | 87 | 100 | 122 | 47 | 100 | 33 | 6 | 100 | 418 | 140 | 558 | 100 |

Entre 2021 et 2022, les taux sont similaires.

7. Parcours résidantiel

| | | EPDR | | | SAULES | | | TARDILLON | | | FJT | | | |
|-----------------------|----|------|-------|----|--------|-------|---|-----------|-------|-----|-----|-----|-------|--|
| | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | Т | % | |
| Hébergement / parents | 67 | 32 | 28.29 | 46 | 15 | 36.09 | 5 | 0 | 12.82 | 118 | 47 | 165 | 29,57 | |
| Hébergement / tiers | 25 | 11 | 10.29 | 15 | 8 | 13.61 | 1 | 0 | 2.56 | 41 | 19 | 60 | 10,75 | |

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

| Hébergement précaire urgence | 40 | 9 | 14 | 6 | 0 | 3.55 | 1 | 0 | 2.56 | 47 | 9 | 56 | 10,04 |
|------------------------------|-----|----|-------|-----|----|-------|----|---|-------|-----|-----|-----|-------|
| Logement autonome | 20 | 36 | 10.86 | 17 | 10 | 15.98 | 6 | 1 | 17.95 | 43 | 29 | 72 | 12,90 |
| FJT | 29 | 1 | 8.57 | 26 | 3 | 17.16 | 6 | 4 | 25.64 | 61 | 8 | 69 | 12,37 |
| Autres situations | 82 | 16 | 28 | 12 | 11 | 13.61 | 14 | 1 | 38.46 | 108 | 28 | 136 | 24,37 |
| Non renseigné | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 263 | 87 | 100 | 122 | 47 | 100 | 33 | 6 | 100 | 418 | 140 | 558 | 100 |

Il y a une augmentation des résidants provenant de la cellule familiale.

8. Motivation choix du logement FJT

| | | EPD | R | S | AUL | .ES | TA | RDI | LLON | | F | •JT | |
|--------------------------|-----|-----|-------|-----|-----|-------|----|-----|-------|-----|-----|-----|-------|
| | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | Т | % |
| Facilité des formalités | 40 | 15 | 15.71 | 36 | 8 | 26.04 | 8 | 4 | 30.77 | 84 | 27 | 111 | 19,89 |
| Présence d'autres jeunes | 20 | 11 | 8.86 | 18 | 14 | 18.93 | 1 | 1 | 5.13 | 39 | 26 | 65 | 11,65 |
| Coût peu élevé | 38 | 15 | 15.14 | 24 | 10 | 20.12 | 14 | 1 | 38.46 | 76 | 26 | 102 | 18,28 |
| Placement ASE et autres | 95 | 36 | 30.57 | 1 | 0 | 0.59 | 5 | 0 | 12.82 | 101 | 12 | 113 | 20,25 |
| Sans autre solution | 47 | 26 | 20.86 | 31 | 6 | 21.89 | 2 | 0 | 5.13 | 80 | 32 | 112 | 20,07 |
| Autre | 23 | 8 | 8.86 | 12 | 9 | 12.43 | 3 | 0 | 7.69 | 38 | 17 | 55 | 9,86 |
| Non renseigné | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 263 | 87 | 100 | 122 | 47 | 100 | 33 | 6 | 100 | 418 | 140 | 558 | 100 |

Une augmentation du nombre de personnes ayant aucune autre solution.

9. Motivation à l'entrée

| | EPDR | | | SAUL | ES | TARDILLON | | | TOTAL FJT | | | | |
|----------------------------------|------|----|-------|------|----|-----------|----|---|-----------|-----|-----|-------|-------|
| | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | TOTAL | % |
| Rapprochement professionnel | 64 | 18 | 23.43 | 48 | 18 | 39.05 | 9 | 1 | 25.64 | 121 | 37 | 158 | 28,32 |
| Rapprochement du lieu d'étude | 47 | 24 | 20.29 | 25 | 21 | 27.22 | 2 | 0 | 5.13 | 74 | 45 | 119 | 21,33 |
| Urgence (rupture familiale) | 37 | 17 | 15.43 | 10 | 1 | 6.51 | 3 | 0 | 7.69 | 50 | 18 | 68 | 12,19 |
| Recherche d'indépendance | 24 | 36 | 8.29 | 12 | 2 | 8.28 | 6 | 1 | 17.95 | 42 | 8 | 50 | 8,96 |
| Mesure éducative | 56 | 8 | 18.29 | 4 | 1 | 2.96 | 0 | 0 | 0 | 60 | 9 | 69 | 12,37 |
| Attente d'un logement | 10 | 7 | 4.86 | 13 | 0 | 7.69 | 3 | 0 | 7.69 | 26 | 7 | 33 | 5,91 |
| Autres situations | 25 | 8 | 9.43 | 10 | 4 | 8.28 | 10 | 4 | 35.90 | 45 | 16 | 61 | 10,93 |
| Non renseigné | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 263 | 87 | 100 | 122 | 47 | 100 | 33 | 6 | 100 | 418 | 140 | 558 | 100 |

La raison dominante de l'arrivée en FJT est pour un rapprochement professionnel ou du lieu d'étude.

On remarque également que le taux d'urgence (rupture familiale..) est en augmentation.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

10. Durée du séjour

Les sorties à l'année sont au nombre 238.

| | | EPDR | | | SAU | LES | TARDILLON | | | | TC | OTAL FJT | ' |
|--------------------------|-----|------|-------|----|-----|-------|-----------|---|-------|-----|----|----------|-------|
| | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | TOTAL | % |
| Moins d'1 semaine | 9 | 5 | 8.28 | 1 | 0 | 1.64 | 0 | 0 | 0 | 10 | 5 | 15 | 6,30 |
| 1 semaine à 1 mois | 13 | 7 | 11.83 | 2 | 0 | 3.28 | 1 | 0 | 12.50 | 16 | 7 | 23 | 9,66 |
| +1 mois et moins de 3 | 17 | 3 | 11.83 | 2 | 2 | 6.56 | 0 | 0 | 0 | 19 | 5 | 24 | 10,08 |
| +3 mois et moins de 6 | 23 | 36 | 18.93 | 5 | 2 | 11.48 | 0 | 0 | 0 | 28 | 11 | 39 | 16,39 |
| + 6 mois et moins d'1 an | 29 | 8 | 21.89 | 13 | 2 | 24.59 | 1 | 1 | 25 | 43 | 11 | 54 | 22,69 |
| + d'1 an | 42 | 4 | 27.22 | 22 | 10 | 52.46 | 5 | 0 | 62 | 69 | 14 | 83 | 34,87 |
| TOTAL | 133 | 36 | 100 | 45 | 16 | 100 | 7 | 1 | 100. | 185 | 53 | 238 | 100 |

Les courts séjours sont en augmentation ce qui explique la baisse du taux d'occupation mais également l'augmentation du nombre de jeunes accueillis.

11. Accompagnement individuel

| Accompagnement individuel | Hommes | Femmes | TOTAL | % |
|---------------------------|--------|--------|-------|-------|
| | 213 | 54 | 267 | 47,58 |

Dans l'accompagnement individuel, ce sont tous les accompagnements liés à la santé physique et mentale, recherche et l'accès au logement autonome, FSL, travail sur le budget, l'employabilité, la recherche d'emploi, soutien à la formation. Cette liste est non exhaustive. Ce pourcentage ne comprend pas l'accompagnement dans l'entrée dans le logement (APL, Visale...) dont tous les résidants bénéficient.

12. Motivation à la sortie

| | EPDR | | SAULES | | | T | ARI | DILLON | TOTAL FJT | | | | |
|---|------|---|---------|----|----|---------|-----|--------|-----------|-----|----|-------|---------|
| | Н | F | % | Н | F | % | н | F | % | Н | F | TOTAL | % |
| Fin de contrat (travail, formation, stage) | 6 | 0 | 8.22% | 25 | 13 | 35.51% | 2 | 2 | 30.77% | 33 | 15 | 48 | 24.87% |
| Nouveau lieu de stage, travail | 6 | 1 | 9.59% | 16 | 9 | 23.36% | 0 | 0 | 0.00% | 22 | 10 | 32 | 16.58% |
| Fin de prise en charge d'une institution | 4 | 0 | 5.48% | 0 | 0 | 0.00% | 0 | 0 | 0.00% | 4 | 0 | 4 | 2.07% |
| Retour chez les parents | 0 | 0 | 0.00% | 0 | 0 | 0.00% | 0 | 0 | 0.00% | 0 | 0 | 0 | 0.00% |
| Changement de situation familiale | 2 | 0 | 2.74% | 1 | 2 | 2.80% | 1 | 1 | 15.38% | 4 | 3 | 7 | 3.63% |
| Logement autonome | 36 | 0 | 49.32% | 15 | 8 | 21.50% | 2 | 2 | 30.77% | 53 | 10 | 63 | 32.64% |
| Non-respect des règles de collectivité | 0 | 0 | 0.00% | 0 | 0 | 0.00% | 0 | 0 | 0.00% | 0 | 0 | 0 | 0.00% |
| Fin du contrat de séjour | 1 | 0 | 1.37% | 2 | 0 | 1.87% | 0 | 0 | 0.00% | 3 | 0 | 3 | 1.55% |
| Manque de ressources | 2 | 0 | 2.74% | 3 | 1 | 3.74% | 0 | 1 | 7.69% | 5 | 2 | 7 | 3.63% |
| Insatisfaction | 2 | 0 | 2.74% | 0 | 2 | 1.87% | 0 | 0 | 0.00% | 2 | 2 | 4 | 2.07% |
| Autres situations | 6 | 2 | 10.96% | 2 | 2 | 3.74% | 1 | 1 | 15.38% | 9 | 5 | 14 | 7.25% |
| Non renseigné | 4 | 1 | 6.85% | 4 | 2 | 5.61% | 0 | 0 | 0.00% | 8 | 3 | 11 | 5.70% |
| TOTAL | 69 | 4 | 100.00% | 68 | 39 | 100.00% | 6 | 7 | 100.00% | 143 | 50 | 193 | 100.00% |

Nous allons mettre en exergue deux pourcentages significatifs :

Diminution des prises en charge

Nette augmentation des sorties en logements autonomes.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 14

13. Situation à la sortie

| | | EPDF | R | | SAUL | .ES | T | ARDIL | LON | | | FJT | |
|-------------------------|-----|------|-------|----|------|-------|---|-------|-------|-----|----|-------|-------|
| | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | % | Н | F | TOTAL | % |
| Hébergement /parents | 27 | 7 | 20.12 | 7 | 3 | 16.39 | 1 | 1 | 25. | 35 | 11 | 46 | 19,33 |
| Hébergement /tiers | 17 | 5 | 13.02 | 5 | 1 | 9.84 | 0 | 0 | 0 | 22 | 6 | 28 | 11,76 |
| Logement autonome | 30 | 15 | 26.63 | 21 | 7 | 45.90 | 3 | 0 | 37.50 | 54 | 22 | 76 | 31,93 |
| Autre FJT | 10 | 36 | 7.10 | 8 | 1 | 14.75 | 0 | 0 | 0.00 | 18 | 3 | 21 | 8,82 |
| Autres structures | 37 | 6 | 25.44 | 0 | 2 | 3.28 | 1 | 0 | 12.50 | 38 | 8 | 46 | 19,33 |
| Sans solution | 9 | 1 | 5.92 | 4 | 2 | 9.84 | 1 | 0 | 12.50 | 14 | 3 | 17 | 7,14 |
| Non renseigné | 3 | 0 | 1.78 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 12.50 | 4 | 0 | 4 | 1,68 |
| TOTAL | 133 | 36 | 100 | 45 | 16 | 100 | 7 | 1 | 100 | 185 | 53 | 238 | 100 |

Il y a une augmentation du nombre de jeunes sans solution à la sortie du FJT. Ce qui s'explique par le nombre d'OQTF qui est en augmentation.

Baisse du nombre de jeunes hébergés par d'autres structures.

14. Indicateurs CNAF

| Public accueilli | Proportion accueillie |
|---|-----------------------|
| Public cible : | |
| Jeunes actifs de 16 à 25 ans, exerçant une activité salariée, en apprentissage, en formation professionnelle ou en stage (hors étudiants), en recherche d'emploi. | 62,72% |
| Autres publics : Jeunes âgés de 26 à 30 ans ; Jeunes étudiants non-salariés ; Jeunes de moins de 16 ans en apprentissage. | 37,28% |
| Publics accueillis dans le cadre d'un conventionnement avec un tiers : | |

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Nos chiffres correspondent aux indicateurs demandés.

15. Caractéristiques de l'offre de logement

| Caractéristiques de l'offre de logement | Superficie en M² | Nombre |
|---|---------------------|--------|
| Chambre avec sanitaire et balcon EPDR | 14,5 | 73 |
| Chambre avec sanitaire EPDR | 14,5 | 7 |
| Chambre avec sanitaire EPDR | 12,5 | 92 |
| Logements Familles Monoparentales avec 4 cuisines/salons en partie communes | 32.5 | 8 |
| Chambre avec sanitaire LES SAULES | 12,5 | 61 |
| Studio PMR LES SAULES | 27,75 | 2 |
| T1 LES SAULES | 15,5 | 41 |
| T2 LES SAULES | 21 | 6 |
| Chambre avec sanitaire TARDILLON | 11 | 1 |
| T1 TARDILLON | 17 | 13 |
| T2 TARDILLON | 22 | 14 |
| T2 TARDILLON | 55 | 1 |

BILAN QUALITATIF

L'ambition de notre association est de créer toutes les conditions favorables permettant aux jeunes de réussir leur projet pour l'avenir. Etap'HABITAT s'inscrit durablement comme un acteur influent de l'Économie Sociale et Solidaire, spécialisée dans le Logement Accompagné et la jeunesse.

Le logement constitue la base de notre intervention auprès des jeunes en mobilité à leur entrée dans la vie active.

Il représente à la fois un support de l'accompagnement et un cadre qui favorise, par la proximité quotidienne jeunes/équipes, la prise en compte de l'ensemble des besoins et des difficultés.

Nous proposons des logements meublés et équipés, ainsi que des espaces collectifs et des prestations. La location suppose le versement d'une redevance et la signature d'un contrat de séjour. Elle ouvre droit, sous conditions, aux aides personnalisées au logement.

Le logement est accompagné par des actions spécifiques en direction des résidants afin de favoriser leur accès aux droits, aux soins, à la citoyenneté et à leur insertion sociale. Ainsi l'accompagnement socio-éducatif complète les accueils au sein de tous nos types de logements ; il est la pierre angulaire de notre engagement collectif, qui vise à développer et renforcer l'autonomie des jeunes à un moment de leur parcours marqué, pour un grand nombre, par la précarité et les difficultés économiques.

La force de notre offre de logement est de ne pas être conçue comme du logement par défaut. Nous avons fait de la diversité un de nos principaux atouts puisqu'elle permet d'accueillir toutes sortes de personnes, jeunes apprentis, travailleurs précaires, migrants, personnes en souffrance psychique....

Dans un contexte d'extension des précarités et de difficultés d'accès au logement, de budgets publics resserrés, il nous a fallu inventer un modèle économique afin de pouvoir, jour après jour, continuer à poursuivre nos buts et remplir nos missions (Articles 3 et 4 de nos statuts) qui sont de lutter contre toute forme d'exclusion et de répondre aux besoins en logement et en insertion des jeunes.

Nous n'avons de cesse de tirer un trait d'union entre tous les acteurs qui détiennent une partie des solutions pour nos résidants en termes de santé, d'éducation, d'emploi, de loisir, de logement. Nous revendiquons être des faiseurs de réseau, des facilitateurs. Etap'HABITAT est et doit rester une passerelle vers le droit commun.

Pour remplir notre rôle de logement temporaire, diverses fonctions sont gérées par nos propres équipes :

Une gestion patrimoniale pour l'entretien et le bon fonctionnement de nos équipements et de nos services

- ♣ Une gestion locative pour accueillir et accompagner les résidants dans leur logement (état des lieux, demande d'APL et des aides diverses, recouvrement des loyers, ...)
- Une gestion sociale forte que nous intensifions d'année en année afin de pouvoir toujours mieux répondre aux problématiques diverses de nos résidants divers : suivis individuels et temps collectifs demandent une présence humaine renforcée et polyvalente
- **Une gestion économique** imposant de rechercher un équilibre viable entre des exigences d'efficacité économique, de pertinence sociale et d'implication de ses parties prenantes.

Depuis la création de l'association en 1961, les mutations sociales liées aux évolutions des marchés de l'emploi et du logement ont bouleversé les parcours qui sont désormais plus longs et plus chaotiques.

LA CONCERTATION ET LA PARTICIPATION DES JEUNES

PROMENEURS DU NET

Evaluation quantitative:

Nombre de publications sur les réseaux sociaux en fonction du thème de l'information diffusée.

| Emploi et Formation | Santé | Culture | Accès aux droits et citoyenneté | Total |
|------------------------|-------|---------|---------------------------------------|-------|
| 140 | 12 | 51 | 48 | 251 |

Ces informations ont été diffusées sur Facebook et sur nos différents groupes What's APP, dont :

| Groupes What's App | | | | | | | |
|----------------------|----------------------------|-----------------------|---------------|----------------------------|---------------|-----------------------|--------------------------------|
| Résidants Pilâtre | Résidants Les Saules | Logements Partagés | J'appart | Résidants RJA Boulay | Tardillon | Résidants Béthanie | Résidants Sainte Famille |
| 140 membres | 108 membres | 46 membres | 17 membres | 18 membres | 27 membres | 16 membres | 18 membres |



Les groupes nommés « Logements Partagés », « J'appart », « Résidants Béthanie », « Résidants Sainte Famille » et « Résidants RJA Boulay » comprennent des personnes accompagnées par Etap'HABITAT en dehors du cadre des Foyers de Jeunes Travailleurs Pilâtre de Rozier, Saules et Tardillon. Le compte Facebook Promeneur du Net regroupe des résidants des FJT Etap'HABITAT, et des personnes issues de nos différents dispositifs d'accompagnement hors FJT. Ainsi, tous les internautes en lien avec le Promeneur du Net sont connues des services d'Etap'HABITAT.

Nombre d'interactions en discussion privée avec un jeune en fonction de son origine :

| Résidence Pilâtre de Rozier | Résidence Les Saules | Logements Partagés (Extérieur FJT) | Résidence étudiante Béthanie / Sainte Famille | Dispositif Etap' Vers l'Emploi | Anciens Résidants / Espace Numérique | Total |
|-----------------------------------|----------------------------|---|---|---|---|-------|
| 81 | 13 | 52 | 19 | 21 | 72 | 258 |

On observe que 36% des interactions sur les réseaux sociaux avec le Promeneur du Net sont issues des jeunes résidants des FJT Etap'HABITAT, le reste provenant des autres résidences et des personnes accompagnées dans le cadre de nos différents dispositifs d'insertion socioprofessionnelle ou de l'activité de l'Espace Numérique Social et Solidaire. Aucune de ces interactions n'ont eu lieu avec des personnes inconnues des services d'Etap'HABITAT.

Les échanges sur Facebook concernent majoritairement les apprenants d'Etap' Vers l'Emploi, pour des demandes liées au dispositif et des sollicitations d'accompagnement pour des thématiques comme l'emploi, le logement, le budget ou la santé.

Le temps de présence éducative sur le net constitue une donnée difficilement quantifiable car le référent PDN occupe ses missions tout au long de la semaine au même titre que celles liées à la médiation numérique.

Evaluation qualitative:

Le médiateur numérique d'Etap'HABITAT représente la fonction de Promeneur du Net au sein de ses structures. Il est accompagné dans ses fonctions par l'équipe socio-éducative d'Etap'HABITAT, qui représente un soutien technique et organisationnel, recensant les besoins des internautes d'après les interactions créées avec le référent Promeneur du Net. L'équipe propose ainsi des actions pertinentes et établir un lien éducatif avec les jeunes.

Réseaux sociaux utilisés dans le cadre de Promeneur du Net :

- What's App: Mise en place depuis le premier confinement, l'utilisation de cette application au sein d'Etap'HABITAT a permis d'établir une communication simple et rapide avec les jeunes pour leur permettre d'accéder à toutes les informations concernant la situation sanitaire et la vie quotidienne des résidences Etap'HABITAT. Suite à cette première expérience concluante, nous avons continué d'utiliser What's App comme canal de communication principal auprès de nos résidants pour les informer et les sensibiliser collectivement sur des thématiques liées à l'emploi, la formation, le logement, l'accès aux droits et à la citoyenneté, etc... Par ailleurs, la messagerie privée de What's App est également utilisée de façon récurrente par les jeunes pour solliciter l'ensemble des services d'Etap'HABITAT afin d'aborder leurs besoins individuels et de gérer leurs problématiques en toute confidentialité.
- Facebook: Le Promeneur du Net utilise également Facebook. Ce réseau social est un moyen simple et adapté pour diffuser et partager des informations. Par ailleurs, les acteurs institutionnels du territoire messin sont majoritairement présents sur la plateforme, ce qui facilite l'échange et le relais d'informations. Le contenu publié sur le compte Facebook est à destination de tous les jeunes, résidants au sein d'Etap'HABITAT, ou pas. Les internautes, majoritairement les personnes accompagnées dans le dispositif Etap' Vers l'Emploi, sollicitent également individuellement le Promeneur du Net en toute confidentialité par le biais de son service de messagerie instantanée Messenger. Néanmoins, Facebook est moins utilisé que What's App par les jeunes accompagnés par Etap'HABITAT.

La nature des échanges entre les jeunes et le Promeneur du Net et de ses publications regroupent majoritairement les thématiques liées à son métier de médiateur numérique au sein du service Formation Emploi Employabilité, c'est-à-dire l'initiation au numérique, l'accès aux droits et l'insertion professionnelle.

Orientations de l'association et objectifs du projet d'établissement-bilan

OUVERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS

Le brassage vise à faire émerger la tolérance, la convivialité, la solidarité et la citoyenneté.

Etap'HABITAT affirme sa volonté d'accueillir, loger et accompagner **tous** les jeunes. L'association s'inscrit dans le soutien et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'accès au logement et d'intégration dans la vie active.

1. Accueillir et loger

ACCUEILLIR: c'est nous positionner comme opérateur de parcours résidantiels des publics éligibles aux types de logements FJT; c'est faire connaître le projet social de la résidence, informer les partenaires et les demandeurs sur les critères d'admission, c'est toujours faire en sorte que la personne soit respectée et qu'une réponse soit apportée à tout demandeur pour motiver la décision favorable d'accueil ou l'impossibilité de le faire; c'est organiser une admission et une entrée personnalisée dans le logement. Un accueil de qualité est gage d'une meilleure installation, de la mise en place d'une relation entre le résidant et l'institution.

Chaque résidant est accueilli par un intervenant socio-éducatif. Ce temps est dédié à accueillir, installer dans la chambre, expliquer le quotidien, remettre le règlement du FJT, le contrat de séjour, répondre aux questions...

Un entretien a lieu dans les 48h pour aborder la situation, les besoins, le projet et prioriser les démarches à entreprendre, pour faire avec le résidant et ainsi favoriser l'apprentissage qui mènera vers l'autonomie.

Nous avons organisé l'accueil au travers de plusieurs axes :

- La communication et le partenariat,
- L'accueil administratif,
- La commission d'attribution,
- L'installation dans le logement,
- L'entretien d'accueil.

Le FJT a accueilli en 2022, 558 jeunes sur ses trois résidences ayant pour profils principaux :

Résidence Espace Pilâtre de Rozier

- Un homme
- ♣ Originaire d'un pays ne faisant pas parti de l'Union Européenne
- ♣ Agé de 18 à 25 ans

Apprentis

♣ Niveau scolaire : BEP/CAP

Résidence Les Saules

Un homme

- ♣ Originaire d'un autre pays ne faisant pas parti de l'Union Européenne
- ♣ Agé de 18 à 25 ans

Etudiant

♣ Niveau scolaire : Bac

Résidence Le Tardillon

Un homme

- Originaire de l'agglomération
- ♣ Agé de plus de 26 ans

♣ Niveau scolaire : Bac

La Commission d'Attribution des Logements

La commission d'attribution de logement (CAL) est garante de notre ouverture, du brassage de population au sein de nos établissements et de l'équilibre du peuplement.

La CAL est composée des personnes suivantes :

- ♣ Le président de l'association
- La direction
- Les coordonnateurs de résidence
- ♣ L'assistante de gestion

La CAL favorise la mixité sociale, pilier du projet FJT, pour ainsi avoir au sein de nos établissements des types de public (d'origines sociales et culturelles diverses, dans des situations différentes au regard du niveau d'études et de l'insertion), inscrits dans des projets variés pour leur vie professionnelle.

Elle est chargée d'examiner leurs dossiers de candidature. Les candidatures proviennent des personnes elles-mêmes, de leurs représentants légaux, des organismes auxquelles elles sont confiées ou orientées, ou du SIAO.

La commission attribue nominativement chaque logement en appréciant chaque dossier conformément aux critères édictés par le CCH et le CASF et avec équité. Suite à la CAL, six réponses différentes sont possibles :

Réponse n° 1 : Avis favorable : le dossier est accepté et la candidature est retenue.

Dans ce cas, une date de signature de contrat de séjour ou de convention d'hébergement individuel est fixée avec Etap'HABITAT et la procédure d'emménagement est lancée.

Réponse n° 2 : Avis favorable sous réserve d'un engagement financier (prise en charge) ou moral (adhésion au projet d'établissement).

<u>Réponse</u> n° <u>3</u> : Avis favorable assorti d'une demande de pièces complémentaires : la candidature est acceptée sous condition suspensive car le dossier est incomplet.

Réponse n° 4 : la commission diffère sa décision et renvoie la demande à une date ultérieure.

<u>Réponse n° 5 :</u> Avis défavorable.

Dans ce cas, le dossier initial pourra être complété et faire l'objet d'un réexamen.

Réponse n° 6 : décision de refus : la demande est jugée irrecevable.

Le service Gestion Locative prend contact avec le candidat afin de transmettre la décision de la commission d'attribution dans les 48 heures suivants la commission d'attribution.

La CAL doit être vigilante au respect de la répartition du public en fonction des critères CNAF : Public cible : 65% - Autres publics : 35% - Publics accueillis dans le cadre d'un conventionnement avec un tiers : 15%.

Cela nous permet de travailler continuellement le partenariat avec différent(e)s organismes et structures, qui nous considère comme une solution de logement adaptée à différents profils de jeunes de 15 à 30 ans.

Cette nouvelle directive est garante de la mixité des genres, des origines géographiques et des statuts socio-professionnels au sein des FJT.

Pour respecter cette notion d'ouverture à tous et de brassage, nous avons créé et mis en place des nouveaux dispositifs ou de nouvelles offres de logements. Il est important pour Etap'HABITAT d'offrir la possibilité de se loger, à tous et aussi d'offrir de nouvelles formes de logement permettant la sortie du FJT vers le logement autonome.

La procédure d'accueil

La procédure d'accueil est organisée de manière à ce que le jeune puisse s'intégrer et découvrir le fonctionnement de la maison. Cette procédure se déroule en plusieurs temps :

- Signature des documents
- Présentation du règlement
- Etats des lieux et découverte de la chambre,
- Présentation du fonctionnement (procédures buanderie, oubli de clés, réserver un repas, etc.)
- ♣ Présentation du service éducatif et de ses services,
- ♣ Remise du livret d'accueil
- Repas d'accueil organisés 3 fois dans l'année pour favoriser la rencontre entre les résidants

Exemples de la procédure d'accueil au niveau du fonctionnement à travers la présentation de la buanderie, de la cuisine collective et de la gestion des chambres :

GESTION DE LA BUANDERIE

Une buanderie est à disposition des résidants. Un protocole est établi et, est signé par le résidant dès son admission. Ensuite, il est accompagné lors de sa première

machine à laver pour expliquer toutes les démarches : le système de dosette de lessive, la clé de la buanderie, les différents programmes des machines et l'entretien (nettoyage des filtres).

Le temps consacré pour ces entretiens est de trente minutes.

GESTION DE LA CUISINE COLLECTIVE

Une cuisine collective en accès libre est à disposition des résidants au sein de la résidence EPDR et Les Saules. Une explication claire est alors donnée aux résidants : fonctionnement des hottes, le nettoyage après utilisation, etc. La cuisine collective est un lieu de partage et de rencontres, il permet de responsabiliser le résidant sur la gestion de son budget, sur l'hygiène. Elle permet le brassage des populations et d'impliquer les résidants dans la vie de l'Association.

GESTION ET ORGANISATION DES CHAMBRES

Dès l'admission du résidant, il signe le règlement de fonctionnement de la résidence. Une sensibilisation sur le savoir habiter est mise en place, elle concerne les règles d'hygiène et de rangement du logement afin de vivre dans un environnement sain, les éco-gestes c'est-à-dire la consommation d'électricité, de l'eau chaude, fermer les fenêtres en hiver, etc.

Une réelle responsabilisation dans le logement est mise en place afin que le résidant acquière les bons réflexes et devienne autonome.

Remarque : cette procédure d'accueil a facilité la mise en place de certaines activités :

- ♣ Deux à trois résidants par jour sont accompagnés pour la réalisation d'une machine à laver. En effet, certains résidants demandent un accompagnement renforcé.
- La cuisine collective est un lieu privilégié pour les activités et les ateliers cuisine dont les thèmes sont :
 - o **Repas petit budget**: 1^{er} mercredi du mois
 - o **Repas santé** : 2nd mercredi du mois
 - o Repas partage et découverte : 3ème mercredi du mois
 - Repas rencontre : en fonction des arrivées, par groupe de 3 à 5 nouveaux résidants
 - Repas compétition « top chef » : de façon non régulière
 - o Repas salariés/résidants : de façon non régulière

Les ateliers cuisine regroupent environ 6 personnes de 18h30 à 22h00

- ♣ Un accompagnement sur le savoir habiter est mis en place selon les besoins des résidants : l'hygiène, les économies d'énergies, le rangement, le respect du voisinage, etc.). Cela concerne environ 3 chambres par jour pour une durée de 30 minutes chacune.
- → De la sensibilisation chaque semaine concernant les économies et la propreté : veiller à ce que chaque résidant ferme bien ses fenêtres ; veiller à responsabiliser les résidants sur l'hygiène (afin d'éviter les cafard)

Les espaces communs ouverts à tous

Etap'HABITAT offre des espaces communs, ouvert à tout public, et ce tous les jours. De nombreuses personnes externes s'y rendent en faisant se côtoyer résidants et clients.

- ♣ Le restaurant : « Le Cuculotin » est un lieu de partage ouvert à tous : particuliers, clients, résidants et salariés ce qui favorise les rencontres. Il est ouvert du lundi au samedi de 11h45 à 13h15.
- Le cybercafé: lieu d'échange, de partage mais aussi d'entraide afin de lutter contre l'illectronisme. Le cybercafé accueille tout type de public, d'âge, de statuts socio-professionnels différents, résidants ou clients.
- Le bar : lieu qui renforce la notion de brassage du FJT où tous peuvent se rencontrer dans ce lieu convivial et chaleureux. Bon nombre de résidants s'y rendent tous les jours et se mélangent notamment avec les clients de la location de salles. Un système de café solidaire est mis en place par Etap'HABITAT : chacun peut acheter un ticket pour qu'une personne précaire puisse consommer un café gratuitement.

La résidence Tardillon

La résidence Tardillon accueille, en lien avec le Centre Hospitalier de Jury, des patients en alternative à l'hospitalisation, et des jeunes relevant d'un FJT. Ainsi chaque mardi, une permanence est assurée à la résidence, en plus d'un passage quotidien par une intervenante socio-éducative.

Ce temps a pour but de permettre à chacun de s'inscrire dans la vie de la résidence, quel que soient son statut et sa situation. Il a également pour but de favoriser le vivre ensemble et de dépasser les préjugés pour favoriser une forme de solidarité.

2. Accompagner

Un FJT est à la fois un univers collectif, lieu du « vivre ensemble » mais aussi une addition de problématiques individuelles.

L'accompagnement passe donc à la fois par des actions collectives, mais aussi par un accompagnement adapté aux besoins, ressources, compétences, projets de chaque résidant.

Le but de cet accompagnement est d'amener le résidant vers une insertion socioprofessionnelle et à l'accès au logement autonome. On peut donc distinguer deux accompagnements :

- ♣ Individuel : écouter, informer, orienter, de mettre en lien avec les services sociaux, de santé, de droit commun, du savoir habiter, recherche d'emploi, suivi scolaire, et ainsi de suivre la personne à travers son projet personnalisé.
- ♣ Collectif: avoir un foyer comme lieu de vie, ouvert sur l'extérieur et favorisant des relations entre les résidants et l'environnement. C'est aussi la mise en place d'animations: de citoyenneté, culturelles, de loisirs, etc. Cela permet ainsi de participer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.

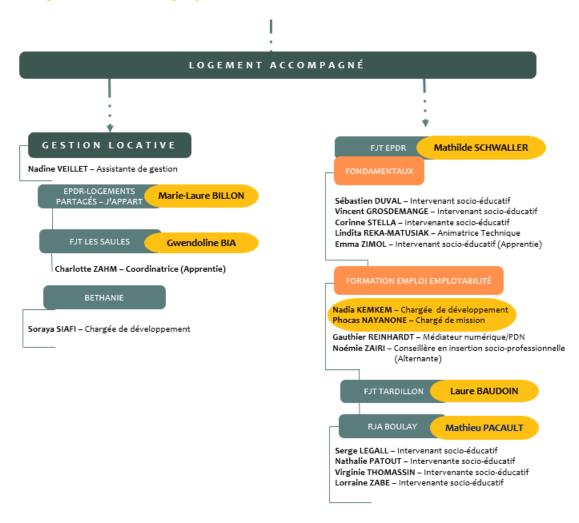
Un suivi renforcé est effectué avec les publics spécifiques, par exemple les mineurs, les jeunes porteurs de handicap, les jeunes en grande difficulté, qu'elle soit familiale, professionnelle, sociale...

Concrètement, cela signifie un rythme de rencontres plus soutenu, un accompagnement physique si nécessaire (auprès d'un employeur par exemple), une présence rassurante.

Ce suivi renforcé est également mis en place pour les résidants qui traversent une période particulière (perte d'emploi, rupture familiale ou affective, problème médical...).

L'équipe éducative travaille autant sur des temps organisés de façon formelle mais le relationnel pendant le quotidien est tout aussi important. C'est toute la force des résidences FJT, lieux de vie qui permettent cet accompagnement et cette sensibilisation non formalisés, au détour d'un couloir, « entre fromage et dessert ». Ces moments favorisent des temps d'échanges où sont abordés des sujets fondamentaux, qu'ils soient personnels ou sociétaux.

Composition des équipes



Les temps de concertation

Réunion hebdomadaire de l'équipe socio-éducative le jeudi :

Participants : Le coordinateur du SLA et les intervenants socio-éducatifs

Fréquence : les jeudis de 14h à 16h30

Objectifs:

- ♣ Informer et/ou partager avec l'équipe socio-éducative les spécificités des situations des personnes accueillies et déterminer, en croisant les savoirs et analyses, des pistes de réflexion amenant à trouver des solutions adaptées aux besoins des jeunes résidants
- ♣ Point sur les synthèses menées avec les partenaires
- Bilan des actions collectives
- ♣ Préparation des actions collectives à venir

Commission d'attribution des logements les jeudis

Participants : les coordonnateurs du Service Logement Accompagné, la Direction,

le Président

Fréquence : les jeudis de 10h00 à 12h30

Objectifs:

- Présentation des candidatures de jeunes
- ♣ Veille à l'équilibre de peuplement des résidences
- Désignation du référent
- 4 Attribution du logement ou réorientation

Commission hebdomadaire de gestion des impayés

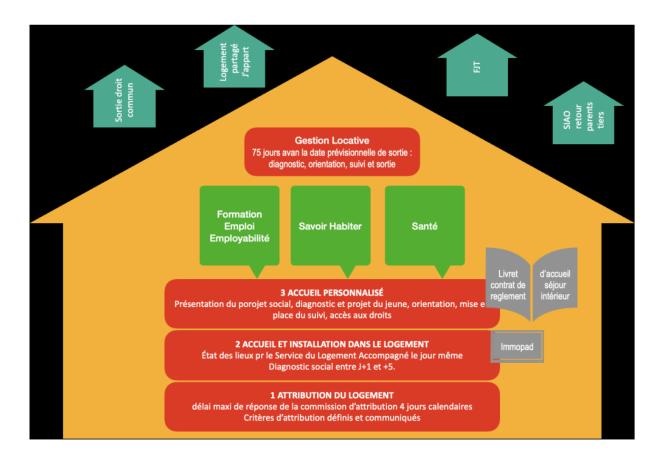
Participants: l'ensemble du Service Logement Accompagné + Direction

Fréquence : les mardis de 14h à 14h30

Objectifs:

- ♣ Point sur les redevances impayées au dernier jour du mois échu
- ♣ Désignation du professionnel chargé de rencontrer le jeune
- Mise en place de la procédure : Garantie des loyers, courriers recommandés, plan d'apurement...

Le parcours résidentiel :



Poser un premier diagnostic :

Dans un tout premier temps, suite à une courte période d'observation, l'équipe pose un premier diagnostic afin d'établir un bilan rapide de la situation.

Construire un projet personnalisé :

Le premier diagnostic, appuyé du réseau partenarial de la structure, permet de poser les premiers jalons d'un projet individualisé adapté à la problématique de la personne.

Accompagnement dans l'accès aux droits :

Via l'accompagnement personnalisé au quotidien, l'équipe socio-éducative travaille avec le jeune à la conquête de ses droits fondamentaux.

Orienter la personne :

Il s'agira également d'orienter le jeune, de l'aider à trouver un logement autonome, d'envisager avec lui une orientation sur d'autres prises en charge plus adaptées le cas échéant (CHRS, résidences sociales, accueil d'urgence, hôpital, centre de cure, ...)

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle du jeune :

Si la distinction des fonctions (socio-éducatives/administratives) au sein du Service Logement Accompagné est nécessaire d'un point de vue organisationnel, la « spécialisation » liée aux compétences, diplômes et/ou expériences de chaque professionnel ne conditionnent pas une approche rigide du résidant et de ses problématiques. Chaque membre de l'équipe peut être un repère à un moment donné, dans une situation donnée, pour un jeune qui sera en demande d'une aide urgente ou d'un véritable accompagnement, peu importe que le travail social soit amorcé ou continué par un technicien administratif, un conseiller ou un éducateur.

3. Actions d'animations

La diversité des activités portées par l'Association sur un même lieu sont des atouts essentiels pour permettre un brassage de population et des centres d'intérêts qui favorisent les partages d'expériences.

Un FJT est à la fois un univers collectif, lieu du « vivre ensemble » mais aussi une addition de problématiques individuelles.

L'accompagnement passe donc à la fois par des actions collectives, mais aussi par un accompagnement adapté aux besoins, ressources, compétences, projets de chaque résidant.

Suite aux années 2020 et 2021 marquées par le COVID, l'année 2022 a été marqué par la reprise soutenue des activités avec les résidants.

Au sein du FJT il y a eu :

- ♣ 173 animations sur l'année
- 272 résidants différents
- 1057 participations

Animation avec intervenants extérieurs :

- ♣ Intervention de l'association Budokan de Metz pour des séances de Self Défense
- ♣ Intervention de l'association « Un jardin pour demain » pour des ateliers de jardinage.
- Intervention du Planning Familial
- ♣ Intervention d'une bénévole pour l'aide aux devoirs
- Intervention d'une étudiante pour évoquer le thème de la sexualité et de la prévention.
- ♣ Intervention de l'UEM pour les écogestes

Les sorties :

- Conférence de la Mairie de Metz : Journée internationale des droits des femmes.
- Tournoi de foot au sooker park « FIVE » d'Augny.
- Match de foot au stade Saint Symphorien « FC METZ BREST »
- Match de foot au stade Saint Symphorien « FC METZ VALENCIENNE »
- Randonnée
- Sortie aux Trinitaires

Constatant que les résidants sont peu ouverts sur l'extérieur et participent peu à la vie culturelle de la ville de Metz, Etap'HABITAT a eu la volonté de créer des

sorties culturelles « surprise » pour leur faire découvrir les lieux culturels du territoire.

Chaque mois, une sortie « surprise » est proposée aux résidants. Ils s'inscrivent sans savoir où ils iront. Un programme annuel est établi, chaque sortie abordera une forme d'art différente, du théâtre d'improvisation, en passant par l'art contemporain, ou le ballet.

A l'issu de cette sortie, un temps d'échange sera prévu afin de récolter les ressentis de chacun.

Le programme comprend des activités gratuites et payantes. Une participation financière fixe de 5€ par sortie payante est demandée aux résidants.

Cette action repose sur plusieurs objectifs : <u>Ouverture à tous et brassage de populations</u>, <u>valorisation des potentiels des jeunes et des ressources de l'environnement :</u>

- Privilégier l'accès à tous à la culture
- ♣ Sensibiliser les résidants à toutes les formes d'arts
- Leur faire découvrir des lieux culturels
- Permettre une ouverture sur les autres et sur le monde à travers les objets culturels
- ♣ Développer des partenariats avec des acteurs locaux
- ♣ Favoriser la pratique d'activités culturelles et artistiques

Chaque sortie est prévue pour 8 résidants.

Les animations au sein du FJT :

Diverses activités mises en place afin de créer des moments de partage, d'apprentissages dans un esprit de loisir ; toujours dans le but de leur apprendre de nouvelles choses et de gagner en autonomie.

Le travailleur social est chargé d'accompagner le résidant et de lui montrer que nous sommes tous capable d'apprendre de nouvelles choses, tous ensemble, avec bienveillance, un bon esprit d'équipe, de l'entraide, etc.

- ♣ Ateliers couture : un week-end par mois, par groupe de 2 personnes, jusqu'à environ 10 personnes par jour. Les résidants apprennent à utiliser une machine à coudre afin de réparer plutôt que de remplacer. Le temps consacré à chaque résidant varie en fonction des besoins : cela prend en moyenne 1 heure / personne.
- ♣ Ateliers jardinage: ils se déroulent au printemps/été, par groupe de 3 à 5 personnes par jour, et durent 3 à 4 heures. Ils apprennent à planter des fleurs, des fruits et des légumes, à prendre soin des espaces verts (retirer les mauvaises herbes, arroser les plantes / les fleurs, tailler les plantes, etc.).
- ♣ Ateliers jeux de société : Les ateliers se déroulent généralement à la cafétéria ou à la salle TV afin de partager un moment convivial et de créer du lien avec et entre les résidants. Les ateliers durent 2 à 3 heures et par groupe de 3 à 6 personnes.

- ♣ Accueil des nouveaux résidants : Des repas d'accueil pour les nouveaux résidants sont mis en place. Certains résidants qu'on surnomme « ambassadeurs » sont volontaires pour acheter / apporter / partager quelque chose qu'ils auront choisi afin de montrer leur bienveillance envers les nouveaux arrivants et leur offrir un accueil chaleureux (chacun en veillant à respecter son budget). Lors des repas d'accueil, le professionnel et les résidants font une décoration (par exemple : en automne, décoration des tables avec de belles feuilles, des marrons qui ont pu être récupérés dans les jardins d'Etap'HABITAT). L'objectif était de montrer et d'apprendre aux résidants qu'il n'est pas nécessaire de dépenser de l'argent pour créer un environnement accueillant et chaleureux. Et ainsi les sensibiliser au budget de notre association auquel nous devons tous faire attention.
- ♣ Soirée de Noel, Soirée de Nouvel an, Soirée jeux de société
- ♣ Divers ateliers (citoyenneté, cuisine, code de la route, etc.)

ACCES AUX DROITS ET A LA CITOYENNETE

Le logement est accompagné par des actions spécifiques en direction des résidants afin de favoriser leur accès aux droits, aux soins, à la citoyenneté et à leur insertion sociale. Ainsi l'accompagnement socio-éducatif complète les accueils au sein de tous nos types de logements ; il est la pierre angulaire de notre engagement collectif, qui vise à développer et renforcer l'autonomie des jeunes à un moment de leur parcours marqué, pour un grand nombre, par la précarité et les difficultés économiques.

1. Responsabiliser les jeunes dans la gestion de leur logement

Le projet d'accompagnement à l'écologie à travers le logement est un projet qui englobe plusieurs actions, individuelles ou collectives.

En effet, l'écologie est devenue un axe prioritaire de notre accompagnement à la citoyenneté et du logement accompagné.

- Nous avons donc réalisé en partenariat avec l'UEM une intervention à destination de l'ensemble des résidants le 12 décembre 2022. Il s'agissait d'expliquer les bons gestes à avoir lorsque nous étions locataire d'un logement : radiateur, technique d'aération adaptée, utilisation de l'électricité, etc.
- ♣ En parallèle, l'équipe éducative a réalisé un tour de l'ensemble des logements en décembre également, pour distribuer un flyer avec un récapitulatif des bons gestes à adopter. Ils ont également vérifié la bonne utilisation des appareils électriques et ont réexpliqué de façon individuelle la bonne utilisation d'un logement et de corriger les mauvaises utilisations constatées.
- Des films qui évoquent ce sujet ont été projetés. Cela permet aux résidants, à travers un nouveau support : support visuel, de conscientiser les conséquences de notre mode de consommation sur la planète.

↓ L'association s'est inscrite au concours « CUBE ». C'est un concours d'économies d'énergie entre plusieurs établissements et entreprises, organisés par : <u>Institut Français de Performance Energétique des Bâtiments.</u>

2. Accès au numérique

La dématérialisation contribue parfois au renoncement par certains jeunes à faire valoir leurs droits, car les solliciter demande d'avoir accès à un ordinateur, à internet et à une connaissance minimale de la langue (plateformes téléphoniques). Etap'HABITAT et l'association Mixytés œuvrent ensemble par le biais d'une convention pour faciliter l'accès des jeunes au monde numérique.

L'Espace Numérique et Solidaire :

<u>L'espace Numérique de Pilâtre de Rozier</u> est un lieu de brassage et de lutte contre l'illectronisme. Cet espace est ouvert à tous : de tout âge, de tout statut socioprofessionnel, résidant ou client...

Dans le cadre d'un Espace Numérique Social et Solidaire, en présence d'un médiateur numérique qui accompagne les utilisateurs dans le maniement de l'outil informatique et l'accès au droit à travers le numérique en leur donnant accès à du matériel et une connexion internet, au travers de 2 axes principaux :

- Lutte contre l'illectronisme et l'illettrisme :
 - Familiarisation à l'environnement numérique : accès et utilisation d'un ordinateur, des outils bureautiques, familiarisation avec internet, sensibilisation à la protection des données personnelles
 - Utilisation : consultation de son compte bancaire, de façon plus générale tout accès à l'information et à toutes les opérations numériques de la vie courante
- ↓ Lutte contre l'isolement social et soutien à l'insertion socio-professionnelle :
 - Création d'un lieu d'échanges et de rencontres
 - Ateliers d'accompagnement à l'insertion professionnelle (préparation d'entretiens professionnels, rédaction de CV, coaching et développement personnel)

Le médiateur numérique est présent au sein de l'Espace Numérique Social et Solidaire 5 jours par semaine, selon cette organisation :

↓ Lundi : 14h00 - 18h00
↓ Mardi : 14h00 - 18h00
↓ Mercredi : 14h00 - 18h00
↓ Jeudi : 14h00 - 18h00
↓ Vendredi : 14h00 - 18h00

Pour l'année 2022, 244 personnes ont sollicité le médiateur numérique pour accéder aux ordinateurs et à la connexion internet. Le lieu totalise 2112 visites

lors de ces quatre premiers mois d'activité, et la provenance des utilisateurs est répartie entre ces lieux :

| Résidence Pilâtre de Rozier | 40% |
|--------------------------------------|-----|
| Externes à Etap'HABITAT | 26% |
| Logements Partagés | 16% |
| Etap' Vers l'Emploi | 13% |
| FJT Les Saules | 3% |
| Résidence Sainte Famille et Béthanie | 2% |

L'ensemble des utilisateurs ont sollicité le médiateur numérique pour différents besoins répertoriés en six catégories distinctes :

- ♣ Besoin lié à l'insertion professionnelle : recherche d'emploi sur internet, rédaction de CV et lettre de motivation, envoi de candidatures par mail, tests numériques etc.
- ♣ Besoin lié à l'accès aux droits et aux démarches administratives : accès à l'espace personnel de Pôle Emploi, CAF, AMELI, ANTS, consulats, applications bancaires, etc.
- ♣ Besoin lié à l'école : rédaction des différents dossiers pour l'obtention des diplômes, recherche de ressources pour l'apprentissage des savoirs, certification PIX, etc.
- ♣ Besoin lié à la maitrise de l'outil : apprentissage de l'utilisation de l'ordinateur ou du smartphone, outils bureautiques, gestion de la boîte mails, protection des données, réseaux sociaux, etc.
- ♣ Présence liée aux ateliers ayant lieu dans l'espace : atelier d'initiation au numérique Etap' Vers l'Emploi, atelier code de la route, atelier citoyenneté, atelier de sensibilisation à l'hygiène et la santé, etc.
- 4 Accès aux ordinateurs à des fins de loisirs et de culture numérique.

Voici une répartition des besoins les plus récurrents par catégorie :

| Ateliers | 38% |
|------------------------------|-----|
| Démarches administratives | 20% |
| Insertion professionnelle | 16% |
| Culture numérique et loisirs | 12% |
| Ecole | 8% |
| Maitrise de l'outil | 7% |

73% des sollicitations ont été traitées à partir de l'utilisation du matériel mis à disposition dans l'Espace Numérique Social et Solidaire, et 27% d'entre elles à partir du matériel personnel des usagers. Le principal équipement utilisé est l'ordinateur à 79% contre 21% pour le smartphone.

Perspectives d'avenir :

Permettre à l'Espace Numérique Social et Solidaire, d'être ouvert à tous gratuitement, du lundi au vendredi, de 14h00 à 19h00, avec les équipements numériques en libre-accès et des professionnels du numérique disponibles pour accompagner toute personne en ressentant le besoin. L'objectif principal est de permettre l'accès inconditionnel à des outils du numérique et une connexion internet dans un cadre convivial, avec toutes les ressources nécessaires (humains et matériels) pour y réaliser toute formalité administrative en ligne, s'initier à toute pratique liée au numérique (création d'une adresse e-mail, scan et impression, gestion des identifiants et mot de passe, etc.) et travailler sur des projets étudiants, professionnels, ou personnels en toute sérénité.

Rendre l'espace plus convivial. Diversifier les médiums : se servir des bibliothèques pour y placer des ressources : des livres, des journaux, des magazines. Utiliser les murs comme support pour affiches, mettre de la musique d'ambiance grâce à l'enceinte.

3. Accès aux droits

Les résidants sont également accompagnés dans toutes les démarches administratives, en fonction de leur degré d'autonomie, afin de procéder à l'ouverture de leurs droits, mais aussi lutter contre le non-recours et le non usage des droits : « Quand des personnes ne font pas valoir leurs droits, c'est l'exercice de la citoyenneté qui est alors en cause ».

Le non recours aux droits peut être mis en lien avec une méconnaissance des prestations, des règles et procédures difficilement compréhensibles, un barrage linguistique, la dématérialisation qui éloigne de leurs droits les plus en difficulté. Le rôle des intervenants socio-éducatifs est alors d'apporter une explication et une présentation des droits, d'accompagner dans la constitution des dossiers. Ils accompagnent physiquement les résidants auprès des administrations.

En fonction de problématiques constatées, les jeunes ont été accompagné vers l'accès aux avocats spécialisés en droit du travail, droit pénal et droits des étrangers.

Ainsi, afin de soutenir les jeunes, ils ont pu participer à une action avec l'intervention d'une avocate du droit du travail.

Méconnaissance de leurs droits liés au travail et intervention d'un avocat spécialisé.

Le 06 avril 2022, 21 personnes (18 jeunes et 3 salariés) ont participé aux différentes interrogations soulevées par un certain nombre de nos résidants concernant les différents aspects liés au travail notamment : Travailler lors des weekends de regroupement CFA et même à la place des cours au CFA et sans avoir de compensation financière, le paiement des matériels cassés au travail et souvent des grandes sommes, la rupture des contrats, démission, licenciement, l'abandon de poste, les problématiques liées à l'indemnisation, la gestion des arrêts de travail, le harcèlement au travail, la sécurité et santé au travail, le non-paiement des heures supplémentaires et normes de salaires, les congés payés et jours de

récupération mal calculés, la négociation de salaire, la discrimination (celles exprimées relèvent nettement des aspects liés à l'origine nationale, la religion, etc.) à tort ou à raison, la gestion de paiements des journées d'absences liées aux intempéries, le changement d'employeur, les droits et les devoirs d'un salarié, la laïcité au travail etc., le paiement de taxe de l'OFII par le salarié, le travail non déclaré et la création d'entreprise etc.

Problématiques rencontrées avec la préfecture et intervention/animation d'une avocate.

Le 23/05/2022, 54 jeunes ont assisté à une intervention d'un avocat spécialisé en droit des étrangers au sein de notre résidence pour des conférences et entretien individuel. Cette intervention a été faite suite aux différents constants : phénomènes qui s'apparentent à la maltraitance administrative, retards anormalement longs des traitements des demandes, les ruptures des droits constatées, les droits trop souvent ignorés, contestés, voire même bafoués, les remises en cause des titres déjà délivrés, les demandes de nationalités refusées, de fois de manière abusive, des demandes illégales de la Préfecture concernant les différentes pièces non exigées par l'arrêté ou en contradiction avec les traités internationaux, la saisie du DDD qui ne porte pas de fruits, le retard anormalement long dans le traitement des dossiers provoque des souffrances psychologiques incalculables, le non-respect des délais règlementaires par la préfecture etc.

Les difficultés rencontrées :

En 2022, plusieurs jeunes ont reçu une décision soit de classement sans suite, un refus de séjour, une OQTF et une IRTF. Cela a perturbé l'employabilité de nos résidants.

Ces situations empêchent la sécurisation des parcours, provoquent l'incompréhension des entreprises qui emploient nos jeunes, le stress et le désarroi des jeunes.

Nous avons assisté à un parcours en apprentissage interdit, des contrats ou des promesses d'apprentissages brutalement interrompus, une possibilité d'embauche en CDD et en CDI perdue, l'accès au logement social impossible, un frein à la mobilité sur le territoire et des ruptures financières lorsque les ressources s'interrompent brutalement (demande de remboursements des APL perçues, rupture des droits aux Aides au Retour à l'Emploi, non accès à la garantie jeune, surendettement au niveau des loyers etc).

Le lien avec la préfecture et le travail avec les avocats a permis de débloquer certaines situations.

Accompagnements Individuels et quantification des problèmes de santé :

En matière de santé, une professionnelle du SLA est dédiée et garante de l'accès aux droits et aux soins de chaque résidant.

Le domaine de la santé est un axe d'accompagnement spécifique.

Elle joue un rôle de médiateur entre les professionnels de santé et les résidants : elle suit les jeunes ayant de grosses problématiques de santé et assure des actions collectives.

Par l'accompagnement, elle travaille également sur l'autonomie du résidant afin qu'il devienne acteur de son parcours de santé, qu'il soit physique ou psychologique.

Médecins généralistes : 25

Puis accompagnement à la pharmacie, explication du traitement, accompagnement pour compléter un arrêt maladie si nécessaire, prise de rendez-vous avec un cabinet infirmier pour des soins à domicile si besoin. Accompagnement au laboratoire pour prise de sang, analyses, tests PCR...

Echographie/radiologie : 10

IRM/Scanner: 8Kinésithérapeute: 1Cabinets dentaires: 18

♣ Stomatologue : 2♣ Odontologie : 5

Oto-rhino-laryngologiste : 2

Ophtalmologue : 5

Puis accompagnement chez l'opticien si nécessaire, pharmacie si traitement.

♣ Chirurgie digestive : 2

Hépato-gastro-entérologue : 6

♣ Gastro-entérologue : 6
♣ Médecine interne : 1
♣ Rhumatologue : 1
♣ Pneumologue : 3

Chirurgien orthopédiste : 3

♣ Neurologue : 7♣ Anesthésiste : 4♣ Cardiologue : 4

Chirurgien maxillo-facial: 2

Neurochirurgien : 2Sage-femme : 3

♣ Centre-médico-psychologique : 17

Maison des ados : 2

Nous constatons une augmentation des troubles psychiques. Les plus fréquents sont les troubles anxieux, dépressifs, les troubles du comportement alimentaire, les addictions, les troubles dus au parcours migratoire.

Pour rappel, la santé mentale fait partie intégrante de la santé : il n'y a pas de santé sans santé mentale. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé « la santé est un état de bien-être physique, mental et social, et ne constitue pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Hospitalisations:

6 résidants ont été hospitalisés dans les établissements suivants :

- ♣ CHR Metz-Thionville, hôpital de Mercy, Metz.
- Hôpital Robert Schuman, Metz
- Hôpital Civil, Strasbourg.
- Hôpital ICANS, Strasbourg.
- Hôpital CMCO, Schiltigheim.

Un partenariat avec un cabinet infirmier en soins généraux a été mis en place ainsi qu'avec un service VSL.

Accompagnement:

- ♣ Informations sur la Complémentaire Santé Solidaire / les mutuelles
- ♣ Autorisation de droits à l'assurance maladie : 1 groupe, 5 participants.
- ♣ Informations globales sur la santé : 1 groupe, 3 participants.
- ♣ Intervention du Planning Familial : 1 groupe, 9 participants.
- ♣ Informations sur le thème du consentement : 1 groupe, 10 participants.
- ♣ Informations sur le thème de la contraception : 1 groupe, 10 participants.
- ♣ Informations sur le thème des maladies / infections sexuellement transmissibles : 1 groupe, 8 participants.
- ♣ Marches dans la forêt/au bord de la Moselle : 4 groupes, 16 participants.

Un suivi renforcé est effectué avec les publics spécifiques, par exemple les mineurs, les jeunes porteurs de handicap, les jeunes en grande difficulté, qu'elle soit familiale, professionnelle, sociale...

Cela signifie un rythme de rencontres plus soutenu, un accompagnement physique si nécessaire. Ce suivi renforcé est également mis en place pour les résidants qui traversent une période particulière (perte d'emploi, rupture familiale ou affective, problème médical...).

4. Accès citoyenneté

En plus des ateliers citoyenneté où les échanges sont riches et variés, nous avons adapté nos interventions en fonction de l'actualité 2022 :

- Un débat autour de la guerre Ukraine/Russie.
- Une semaine d'animation de lutte contre les violences faites aux femmes.
- ♣ Des ateliers de sensibilisation sur l'hygiène de vie à travers la pratique sportive.

Une compétence d'animation et de débats était nécessaire, c'est pourquoi, l'équipe éducative a suivi une formation « Education à une culture de la démocratie » encadrée par le Centre Robert Schuman.

Le débat a eu lieu le 9 mars 2022. 18 résidants de la résidence Pilâtre de Rozier et Les Saules ont participés. Les résidants n'avaient pas tous le même niveau de maitrise de la langue française, de connaissance du sujet, ni d'aisance à l'oral. Ils étaient de nationalité différente et de statut socio-professionnel différent. L'ensemble de ces éléments a rendu le débat très enrichissant car les jeunes ont appris des uns et des autres et ont échangé dans le respect.

La conclusion amenée par les résidants sur ce type de conflit a été le suivant :

<u>« L'éducation de la jeunesse est le meilleur moyen de vaincre ces phénomènes »</u>

Chaque intervenant socio-éducatif a eu un rôle : gestion de la logistique, création de supports et d'outils, un animateur, un maître du temps et un fact checker.

Pour la journée de « lutte contre les violences faite aux femmes » du 25 novembre, a été organisé un programme d'activité sur la semaine du 21 au 25 novembre, en lien avec cette thématique.

- **Lundi 21 novembre :** diffusion du film « L'Emprise ».
- ♣ Mardi 22 novembre : L'atelier citoyenneté sur le sujet : l'histoire les droits obtenus et par quel combats – personnage de l'histoire
- Mercredi 23 novembre : l'intervention de madame ZAIMI Lætitia « Sexualité et violences sexuelles : focus sur le droit des femmes ».
- **Jeudi 24 novembre :** Atelier Self Défense de Marie-Christine BATTIN.
- **↓ Vendredi 25 novembre** : Aux Arènes « Yoga géant contre les violences faites aux femmes ».

Des ateliers de sensibilisation sur l'hygiène de vie à travers la pratique sportive.

VALORISATION DU POTENTIEL DES JEUNES

1. Le comité des résidants

Afin que nos actions soient les plus adaptées aux besoins des résidants, ces derniers peuvent les coconstruire et participer à leur mise en œuvre.

A la résidence Les Saules, un travail de collaboration a permis de créer un comité des résidants. Il accueille régulièrement de nouveaux membres au fur et à mesure des arrivées et départs. Le comité des résidants s'implique dans la vie associative d'Etap'HABITAT.

A la résidence EPDR, il y a deux réunions avec la direction pour échanger sur la vie du FJT, les travaux et ou les jeunes peuvent exprimer leurs besoins.

2. Le marché de Noel solidaire

Des groupes de résidants volontaires ont participé au marché de noël solidaire à Etap'HABITAT coorganisé par Etap'HABITAT et Cap Entreprendre. Deux stands ont été tenus par les résidants d'Etap'HABITAT :

- Le stand des Saules : des portes clés en résine, des boucles d'oreilles, des pâtisseries, des truffes en chocolats et des gâteaux de noël crées par leurs soins.
- Les résidants de Pilâtre : des macarons, des décorations de table faits par leurs soins.

3. Le What'sApp des résidants

Le groupe What'sApp des résidants a été mis en place depuis le premier confinement, l'utilisation de cette application au sein d'Etap'HABITAT a permis d'établir une communication simple et rapide avec les jeunes pour leur permettre d'accéder à toutes les informations concernant la situation sanitaire et la vie quotidienne des résidences Etap'HABITAT. Suite à cette première expérience concluante, nous avons continué d'utiliser What's App comme canal de

communication principal auprès de nos résidants pour les informer et les sensibiliser collectivement sur des thématiques liées à l'emploi, la formation, le logement, l'accès aux droits et à la citoyenneté, comme :

- Qu'est-ce que la journée de lutte contre les violences faites aux femmes ?
- Qu'est-ce que le mouvement MeeToo ?
- Un quiz sur l'égalité homme/femme.
- ♣ Des chiffres sur les féminicides, sur le harcèlement, les agressions sexuelles...
- Diffusion de la vidéo de soutien de personnalités féminines française à Mahsa Amini.
- Les numéros utiles.

La messagerie privée de What's App est également utilisée de façon récurrente par les jeunes pour solliciter l'ensemble des services d'Etap'HABITAT afin d'aborder leurs besoins individuels et de gérer leurs problématiques en toute confidentialité.

ACCES AU LOGEMENT

L'accueil en FJT doit pouvoir constituer une étape dans le parcours résidantiel du jeune, entre décohabitation familiale, mobilité liée à l'emploi ou à des formations, et l'accès au logement autonome

Le FJT s'inscrit dans la politique du logement des jeunes, cruciale dans un contexte où la période de transition entre dépendance familiale et autonomie se prolonge et se complexifie.

Cette inscription se traduit par les partenariats suivants :

Mission locale: les jeunes bénéficiaires du CEJ sont accompagnés par la mission locale dans leur insertion professionnelle. Afin de stabiliser cette insertion professionnelle, Etap'HABITAT permet l'accès au logement à ces jeunes aux revenus précaires, qui peuvent difficilement prétendre à des logements autonomes.

CLAJJ: opérateur privilégié des jeunes à la recherche d'un logement, le CLAJJ oriente les profils adaptés et éligibles au projet FJT. Les demandes sont toujours accompagnées d'un échange sur la situation de la personne entre les professionnels du CLAJJ et du FJT.

Concernant le maintien dans le logement, durant l'année 2022 nous avons augmenté l'accueil de jeune qui bénéficie de la convention : un toit un emploi.

Pour accentuer l'accès aux droits des jeunes résidants, l'équipe du service logement accompagné oriente ces derniers vers ces professionnels du CLAJJ afin qu'ils aient des informations complètes et adaptées, ainsi, la possibilité de solliciter des professionnels spécialisés.

Nous participations à des actions organisées par le CLAJJ: participation à l'élaboration du projet « **rallye du Logement** » et présence le jour de l'évènement (1er juin 2022). L'événement avait pour thème : l'accès aux droits et aux démarches administratives.

Metz Métropole: Nous sollicitons Metz Métropole dans le cadre des aides financières: FSL ACCES ET MAINTIEN, mais également dans le cadre de nos actions sur le tri collectif. Leurs dons de cabas jaunes a permis à l'ensemble de nos résidants d'avoir les moyens de faire le tri.

AIEM, PJJ, Centre Départementaux CD54 – CD57, SIAO, Service militaire Volontaire, CMSEA: Nous travaillons en lien avec ces organismes pour proposer un hébergement en FJT aux jeunes qu'ils suivent ou qu'ils prennent en charge. L'objectif est de considérer la situation du jeune pour adapter son entrée et l'accompagnement qu'il aura une fois admis. C'est pourquoi des immersions peuvent être proposées afin de préparer le jeune à cette nouvelle étape dans son parcours résidantiel.

Université de Lorraine: Nous avons créé une convention pour un logement dit « d'urgence ». L'université prend en charge l'hébergement d'un étudiant sans revenus pour qu'il puisse suivre ses cours. Nous travaillons avec ce dernier son insertion professionnelle afin qu'il signe un contrat étudiant et perçoive un salaire. L'objectif est que l'étudiant puisse être solvable pour signer un contrat de séjour et vivre chez nous en tant que « autonome ». Différent(e)s FJT et MECS.

CMP Paul Langevin: Depuis octobre 2022 nous avons un partenariat avec Mme CALA, infirmière au CMP. Ce partenariat nous permet d'avoir un interlocuteur privilégié pour les résidants qui demandent un suivi. Ce partenariat permet également de ne pas avoir de rendez-vous trop espacés. Nous rencontrons Mme. CALA une fois tous les 2 mois afin de faire un point global sur l'ensemble des situations.

CHS de Jury: Le dispositif ERAH a pour objectif de proposer une solution de logement transitoire pour des personnes présentant des troubles psychiques dont l'état de santé ne nécessite plus une prise en charge hospitalière. L'objectif est de permettre aux patients accueillis de construire un projet de vie autonome. Une équipe de soignant est présente chaque jour afin d'assurer le suivi médical (prise de traitement, prise de rendez-vous en externe) et le lien avec les patients accueillis. Un travailleur social d'ERAH intervient également afin de proposer des actions de resocialisation aux patients par le biais d'activités extérieures. L'équipe ERAH accompagne également les patients aux actes de la vie quotidienne (entretien du logement, courses, ateliers cuisine...) Etap'HABITAT apporte son expertise en termes d'accompagnement social afin de coconstruire les projets individualisés des patients dans le but de trouver une solution de logement adaptée aux patients. Pour ce faire, des entretiens réguliers sont formalisés avec ERAH et les patients afin de suivre la réalisation des projets de chacun d'entre eux. L'objectif final étant l'accès à un logement autonome.

Centre Eddison: Il est notre partenaire privilégié pour les résidants souffrant d'addiction. Leur accompagnement permet de soutenir notre accompagnement global, en proposant un accompagnement spécialisé et donc adapté.

CMSEA: Nous avons orienté deux jeunes vers le dispositif TAPAJ des Wads, chantier de travail avec une mission d'accompagnement lié aux addictions.

Mairie de Metz: depuis l'accueil des familles monoparentales, nous travaillons avec la mairie de Metz, plus particulièrement le service de la petite enfance et le pôle éducation pour les inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires, ainsi que les crèches.

CFA Charbonneau : l'internat du CFA Charbonneau n'a pas toujours assez de capacité d'accueil pour les élèves. Nous sommes donc un relai pour que l'ensemble des élèves aient une possibilité d'hébergement pour suivre leurs formations.

CFA européen PRIOUX de Bar Le Duc : partenariat mis en place depuis septembre 2022. Il s'agit d'alternants Hongrois qui effectuent leurs apprentissages sur Metz.

CCAS: Suite à l'inflation, nous avons vu nos résidants avoir des situations financières de plus en plus précaires. Nous avons donc observé une augmentation des demandes alimentaires et/ou financières faites au CCAS.

Le FJT s'inscrit dans la politique du logement des jeunes également par la présence de l'association à différents événements tels que : des portes ouvertes, des groupes de travail et temps d'échanges entre tous les acteurs cités ci-dessus.

Nous avons continué l'action « petit-déj pro » qui ont été créés il y a plusieurs années par Etap'HABITAT, le but est de réunir les acteurs de la jeunesse dans un environnement convivial et d'échanger ensemble sur les constats et problématiques et d'imaginer des réponses adaptées.

Les thématiques sont vastes : formation, précarisation, migration, interculturalité, isolement, addiction... ces petits déjs pros ont eu lieu durant l'année 2022 et a rassemblé plusieurs professionnels.

L'inscription d'Etap'HABITAT dans la politique locale se traduit aussi par les mandats suivants :

| Organisme | Fonctions | Représentant |
|--|---|--|
| AGAP | Administrateur | Véronique BOUR-VERRIER (titulaire) Bernard PANIEL (suppléant) |
| CLLAJ du bassin d'emploi de Metz Boutique Logement | Administrateur | André FONTAINE |
| UDES (Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire) | Déléguée territoriale Lorraine | Véronique BOUR-VERRIER |
| CPH Metz | Au nom de l'UDES | Véronique BOUR-VERRIER |
| DIRECCTE Grand Est Qualité de vie au travail | Au nom de l'UDES | Véronique BOUR-VERRIER |
| Commission de médiation départementale DALO | Membre titulaire | Bernard PANIEL |
| France Active Lorraine – Comité d'engagement ESS | Membre | Véronique BOUR-VERRIER (titulaire) André Fontaine (suppléant) |
| Comité de Développement Durable (CODEV) Metz Métropole | Membre titulaire Suppléant | André Fontaine Bernard PANIEL |
| Syndicat employeur (ex CNEA) HEXOPEE | Membre de la commission sociale branche FJT (HLA), membre de la CPNNI, référente territoriale | Véronique BOUR-VERRIER |
| UNAFO | Administrateur | Veronique BOUR-VERRIER |
| 3F Grand Est | Membre de la CAL | Bernard PANIEL |

L'inscription dans la politique locale de la jeunesse se traduit également par l'Intermédiation Locative réalisée et gérée par Etap'HABITAT. La captation de logement durant 2022 a permis d'augmenter la capacité d'accueil des jeunes non éligibles à un logement du parc social ou privé.

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

1. DAVEA (Accompagnement Vers l'Emploi des Adultes en Difficultés)

Rappel du projet

Le DAVEA a pour objectif principal d'assurer l'accès, le maintien et l'évolution dans l'emploi. A l'instar du "housing first" pratiqué par les acteurs de l'hébergement, le DAVEA place le "Jobing First" au centre de son intervention : insérer d'abord, puis former et soutenir dans le cadre de l'activité travail. Sa spécificité réside dans la combinaison, à partir du lieu de vie, d'un accompagnement médico-social, afin de lever les freins à l'insertion professionnelle et d'un accompagnement renforcé vers l'emploi, pour les jeunes en difficulté.

Un coordonnateur unique au sein du FJT, est garant de la cohérence du projet du jeune accompagné. C'est lui qui mobilise les différents partenaires intervenants dans la situation du jeune autour des objectifs suivants :

- Faciliter la construction et la sécurisation du parcours d'accès à l'emploi et sa mise en œuvre.
- ♣ Renforcer l'accès à la formation des jeunes, en mobilisant toutes offres de formation.
- ♣ Mobiliser l'ensemble des intervenants et fluidifier les échanges d'information.
- ♣ Garantir la cohérence dans l'accompagnement.

L'accompagnement prend compte la reprise de confiance en soi, grâce au soutien de proximité et permet au jeune, une prise de recul par rapport à ses difficultés, afin de pouvoir le remobiliser sur son parcours d'insertion.

Depuis sa création, le dispositif, qui place l'emploi en objectif principal de l'accompagnement, a accueilli 32 jeunes et opéré 21 sorties du dispositif dont 19 vers un emploi, ce qui représente un total de 90% de sorties positives.

L'objectif de l'année 2022 était de pouvoir communiquer plus en avant autour du projet afin d'étoffer le nombre de prescripteur, de consolider le lien déjà existant avec les partenaires et le réseau d'entreprises.

Bilan chiffré 2022 :

Dossiers prescrits:

| Nombre de dossiers prescrits | Nombre de jeunes accompagnés | Dont RQTH |
|------------------------------|------------------------------|-----------|
| 16 | 18 | 12 |

Sorties:

| Total des sorties | Sorties vers l'emploi | Dont RQTH | Réorientation |
|-------------------|--------------------------|-----------|---------------|
| 9 | 8 | 4 | 1 |

Grâce à la mise en place de l'accompagnement renforcé, 8 jeunes ont retrouvé un emploi ou une formation qualifiante en 2022.

3 jeunes ont signé un contrat de professionnalisation, une jeune a intégré une formation rémunérée et 4 jeunes ont bénéficié d'un CDI. Un jeune a quitté le FJT pour des raisons personnelles afin de rejoindre sa famille.

A ce jour, 9 jeunes sont encore présents dans le dispositif.

La durée moyenne de présence dans le dispositif est de 263 jours.

A l'issue de leur accompagnement par le DAVEA, 3 jeunes ont trouvé un logement dans le parc social et 5 jeunes sont désormais autonomes au sein du FJT. L'accompagnement pour ces jeunes se poursuit quant à la recherche d'un logement autonome hors du FJT.

Profil des jeunes :

Les jeunes orientés ont de grandes difficultés d'insertion mais nous pouvons mettre en lumière certaines caractéristiques communes à chacun (handicap/manque autonomie et de soutien dans leur démarche ...). 13 jeunes ont un passé institutionnel (ASE, PJJ ou IMPro).

Le manque de soutien concernant les démarches d'insertion des jeunes, prend notamment corps dans la sphère familial, en raison de difficultés liées à la non-acceptation ou la méconnaissance des problèmes de santé que rencontrent les jeunes (handicap, difficultés psychologiques). Ou par l'absence de famille (parcours migratoire, rupture de lien familial).

La faiblesse du niveau scolaire peut s'expliquer par les difficultés cognitives ou psychologiques que peuvent rencontrer les jeunes (en particulier bénéficiaires d'une RQTH) et également un parcours, parfois jalonné de ruptures qui freinent leur réussite scolaire.

| ASE | PJJ | CMP | IMPro |
|-----|-----|-----|-------|
| 9 | 2 | 10 | 2 |

Il en résulte des difficultés à accomplir certaines démarches, telles que des prises de rendez-vous, ou savoir à quel interlocuteur s'adresser, en fonction de la problématique rencontrée par le jeune. Et principalement en ce qui concerne l'insertion professionnelle, dans laquelle les jeunes accompagnés ont peu voire pas d'expérience (comment rechercher un emploi, comment faire un CV, comment se déroule un entretien d'embauche, quelles sont les attentes des employeurs...)

C'est pourquoi l'accompagnement proposé au sein du dispositif est un accompagnement soutenu.

Modalité d'accompagnement :

Le dispositif est présenté aux jeunes avant leur admission définitive au FJT. Cela leur permet de connaître les modalités du dispositif et si ce dernier correspond bien à leurs capacités d'autonomie et à leurs projets.

A leur arrivée au FJT, ils sont reçus par le coordonnateur du dispositif afin de faire un état des lieux de leurs expériences (stages, diplômes obtenus...), de leur éventuel projet professionnel et des difficultés qu'ils rencontrent et qui freineraient leur accès à un emploi.

Dès lors, des rendez-vous hebdomadaires sont organisés avec les jeunes, afin de pouvoir travailler sur leurs difficultés (soins, administratifs...), et mettre à jour leur situation en termes d'emploi (création de CV, inscription Mission Locale...).

Ensuite nous travaillons l'émergence d'un projet professionnel, par le biais de présentation des différents types de métiers et par des stages au sein d'entreprises qui proposent des emplois, afin de découvrir la réalité de ces derniers.

Le coordonnateur est en lien permanent avec le potentiel employeur durant les stages. Un bilan hebdomadaire est réalisé afin d'échanger avec l'entreprise sur les capacités des jeunes et les attendus du métier.

L'objectif de ces stages étant que le jeune puisse se confronter à la réalité du monde du travail de manière sécurisée, réajuster son projet professionnel si cela s'avère nécessaire ou de signer d'un contrat de travail si le stage est probant.

La finalité poursuivie est que le jeune puisse se maintenir dans un emploi pérenne et être accompagné vers un logement autonome.

Partenariat:

L'année 2021 a permis au DAVEA de pouvoir gagner en crédibilité, crédibilité qui s'est consolidée durant l'année 2022, notamment aux yeux des prescripteurs potentiels auprès de qui nous avons communiqué.

De ce fait nous avons été sollicités par un nombre plus important de prescripteurs différents.

| Alpha Plappeville | Mandataire judiciaire | IMPRO | CHS Jury | PJJ | Sessad Pro | Demande en Ligne au FJT | Ré-orientation dans DAVEA pour des jeunes déjà au FJT |
|----------------------|--------------------------|-------|-------------|-----|---------------|-------------------------------|---|
| 2 | 2 | 1 | 1 | 3 | 1 | 2 | 4 |

La mobilisation des partenaires intervenants sur la situation du jeune est un des enjeux majeurs du dispositif, afin de pouvoir accompagner le jeune dans la construction et le maintien de son projet professionnel. C'est l'essence même du travail de coordination mis en place par Etap'HABITAT, facilitant le projet d'insertion professionnelle par le biais d'un interlocuteur unique pour le jeune et les partenaires.

Les principaux partenaires sont :

- Cap Emploi
- **♣** MDPH
- ♣ Alpha Plappeville
- ♣ Les GEIQ
- Les CMP
- ♣ Les entreprises d'IAE
- La Mission Locale

En 2022, nous avons eu l'opportunité de pouvoir développer le réseau d'entreprises d'insertion partenaires, en particulier avec Moselle Insertion, la Régie de Woippy ou encore l'Association Travailler en Moselle.

Le partenariat avec la MDPH a permis de pouvoir rapidement faire bénéficier les jeunes, dont la situation le nécessitait, d'une RQTH ou encore d'une orientation en CRP, ce qui a permis de pouvoir construire un projet professionnel en lien avec les problématiques qu'ils rencontraient.

Les objectifs de ce travail en partenariat sont de pouvoir lever rapidement les freins administratifs qui pourraient ralentir l'insertion professionnelle des jeunes ; mais également, par le biais de contacts privilégiés et de rencontres physiques, de pouvoir proposer rapidement aux jeunes des offres d'emploi en adéquation avec leurs potentialités et leur projet, avec le soutien du coordonnateur et des différents partenaires.

2. FEE

Le service Formation Emploi et Employabilité (FEE) a été créé en 2018. Il fait partie intégrante du Service Logement Accompagné. L'employabilité peut être définie comme « Aptitude à être dans l'emploi, à y rester, à s'adapter, et à rebondir le cas échéant ». Le service FEE a accompagné les résidants suivant trois orientations qui guident son fonctionnement :

- ♣ Accompagner vers la concrétisation et la réussite des parcours de formation
- ♣ Accompagner vers l'accès et le maintien à un emploi stable

Accompagner vers l'employabilité à travers le parcours administratif et la notion de savoir être

Ces trois objectifs représentent pour les résidants d'Etap'HABITAT des leviers d'émancipation, permettent une sécurisation de leur parcours résidantiel et contribuent à la construction de leur autonomie.

Le service FEE est composé de quatre professionnels pluridisciplinaires, dont :

- ♣ Un chargé de missions spécialisé en droit des étrangers, en charge de l'accompagnement des résidants concernant l'accès au séjour et l'employabilité administrative, du lien partenarial avec les conseils départementaux, de la problématique liée à la rupture des droits, et du maintien d'une veille juridique (droit de séjour, autorisations de travail, conditions obligatoires pour l'entrée et le maintien en emploi, etc.).
- ♣ Une éducatrice spécialisée : en charge de l'accompagnement sur le savoirêtre et du lien avec les employeurs, de l'accompagnement vers la réussite des parcours de formation, accès à l'emploi. L'éducatrice spécialisée assure également le suivi social des jeunes du dispositif appelé « Logements Accompagnés » dans le cadre de l'Intermédiation Locative.
- Une conseillère en insertion professionnelle : elle coordonne le dispositif d'insertion professionnelle Etap' Vers l'Emploi et travaille également sur la construction du projet professionnel et de l'accès à l'emploi
- Un médiateur numérique qui lutte contre l'illectronisme au sein de l'ENSS + PDN + Accès aux droits + chargé de la construction du réseau partenarial employeur

L'équipe FEE se regroupe lors d'une réunion hebdomadaire afin de pouvoir échanger sur les situations préoccupantes, de déterminer les objectifs à court et moyen termes, et de solliciter la transversalité des compétences du service favorisant une meilleure prise de décision.

L'ensemble des missions FEE se traduisent par un accompagnement individualisé, la participation à des événements extérieurs ou encore la mise en place d'ateliers collectifs au sein du FJT.

Afin d'assurer le suivi socio-professionnel des résidants, les référents de l'équipe des fondamentaux orientent vers le service FEE le jeune qui nécessite un suivi professionnel plus régulier. L'accompagnement passe alors par des entretiens individuels afin d'évaluer les besoins du jeune et de pouvoir orienter au mieux les recherches en fonction de son profil.

Le service FEE s'appuie également sur les événements proposés principalement sur le secteur de l'Euro Metz Métropole, par exemple : les forums d'emploi qui permettent de s'exercer à l'entretien professionnel en vue d'une possible embauche. L'accompagnement par un professionnel du service FEE permet de se rendre compte des capacités du résidant lors d'un entretien professionnel (vocabulaire utilisé, posture, ...) et de retravailler différentes notions avec les résidants.

En tant que professionnels du service FEE, la participation aux actions extérieures permet de rencontrer des professionnels et d'élargir le réseau partenarial.

Le service FEE a accompagné 93 résidants, 76 d'entre eux ont décroché un emploi de type intérim, CDD, CDI ou alternance.

En effet, cette réussite a été obtenue par le biais de certaines améliorations, un accompagnement plus fluide à travers une meilleure prise en charge des suivis, la mise en place d'une réorganisation au sein du service, mais également avec les différents interlocuteurs.

Le développement d'un réseau d'entreprise plus conséquent a pu permettre d'orienter au mieux les résidants dans leur projet professionnel et proposer plusieurs offres dans des secteurs d'activités variés.

Aussi, les différents liens partenariaux ont permis de proposer des ateliers sur diverses thématiques liées à l'insertion professionnelle et des accompagnements lors de forums emplois.

Par ailleurs, le service FEE a vu ses missions évoluer avec la création du dispositif Etap' Vers l'Emploi, l'ouverture d'un Cybercafé ou encore le déploiement de notre offre d'intermédiation locative.

Pour 2023, nous souhaitons répondre à certaines difficultés rencontrées lors de l'année passée.

Ainsi, nous avons la volonté d'améliorer la communication avec l'ensemble de l'équipe SLA, proposer un plus grand nombre d'ateliers thématiques, notamment liés au savoir-être en entreprise ou encore avoir une meilleure maitrise de l'orientation du public qualifié.

Pour conclure, le service FEE a su apporter un accompagnement socioprofessionnel adapté à chaque profil, qu'ils soient demandeurs d'emplois, étudiants ou en contrat partiel, malgré certaines situations administratives complexes.

BILAN QUANTITATIF

Statistiques générales :

| Entrées | Sorties | Part de sorties vers l'emploi | Dans le dispositif |
|---------|---------|-------------------------------|--------------------|
| 108 | 90 | 84% | 18 |

Types de sorties :

| Sorties | CDI | Alternance | CDD | Intérim | Autres |
|---------|-----|------------|-----|---------|--------|
| 90 | 26 | 24 | 11 | 15 | 14 |
| | 29% | 27% | 12% | 17% | 16% |

<u>Types de sorties autres que l'emploi :</u>

| Sorties autres | Formation | Santé | Déménagement | Employabilité |
|----------------|-----------|-------|--------------|---------------|
| 14 | 1 | 1 | 10 | 2 |

<u>Temps d'accompagnement avant sortie :</u>

| Temps d'accompagnement moyen avant sortie (en jours) | Moins d'1 mois | Entre 1 mois et 2 mois | Entre 2 mois et 3 mois | Plus de 3 mois |
|--|----------------------|------------------------------|---------------------------|----------------|
| 44 | 48 | 19 | 11 | 12 |
| | 53% | 21% | 12% | 13% |

Différents profils accompagnés :

| Carte Nationale d'Identité | Récépissé de demande de TDS | Carte de séjour temporaire | Carte de séjour pluriannuelle | VISA Long Séjour / Etudiant |
|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 21 | 56 | 15 | 3 | 7 |
| 19% | 52% | 14% | 3% | 6% |

Nombre d'entreprises d'accueil + top 3 des entreprises qui ont embauchés les personnes accompagnées :

| Nombre d'entreprises d'accueil | 1 ACTION | 2 AMAZON | 3 JEAN LEFEBVRE |
|--------------------------------------|-------------|-------------|--------------------|
| 50 | 8 | 6 | 4 |
| | 11% | 8% | 5% |

Aspects classiques de l'employabilité :

Nos résidants ont été accompagnés dans les domaines qui relèvent de l'employabilité. Il s'agit essentiellement de conscientiser nos résidants sur la question du comportement adapté au travail, la manière de se présenter à l'employeur, la sensibilisation concernant les absences et les retards, la laïcité au travail, le maintien en entreprise, le rapport salarié/employeur, l'anticipation de l'après diplôme. etc.

Au mois de mai 2022, 36 jeunes apprentis ont participé à la réunion collective organisée par le service FEE. Les discussions et échanges ont porté sur plusieurs sujets qui gravitent autour de leur future intégration professionnelle, l'employabilité et l'accès aux droits et cela en fonction de leurs parcours scolaire, professionnel et administratif.

Accompagnement administratif (un des aspects de l'employabilité) :

Pendant l'année 2022, **192 jeunes** qui ont résidé dans nos différentes résidences ont été accompagnés auprès de la préfecture ou auprès des représentations diplomatiques des différents pays : ambassades et consulats du Royaume du Maroc, Bangladesh, Sierra Leone, Mali, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Gambie, Côte-d'Ivoire, Congo (RDC), Cameroun, Afghanistan, Togo etc.

L'accompagnement a visé la demande de reconstitution d'état civil pour les MNA qui n'ont pas de documents d'état civil de leur pays, la demande de carte

consulaire ou attestation d'identité consulaire, la demande de légalisation des documents des pièces d'identité, la démarches pour les passeports biométriques, les attestations de préfecture et les attestations de concordance ou d'individualité.

Etap'HABITAT a également accompagné à l'OFPRA et à la CNDA pour les jeunes qui sollicitent la protection de la France en application de la convention de Genève sur les refugiées. Le suivi de la demande d'asile fait Etap'HABITAT travaille avec différents partenaires et institutions. Il s'agit de l'AIEM (Association d'Information et d'Entraide Mosellane), de l'OFII, de CASAM (Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle), de la préfecture, de l'OFPRA et éventuellement auprès de la CNDA en cas de rejet de la demande d'asile, des avocats, des traducteurs etc.

Plusieurs démarches ont été effectuées auprès de la préfecture de la Moselle. L'accompagnement a consisté à signaler des situations qui empêchent la sécurisation des parcours,

Faire des différentes démarches classiques (de dépôt d'une demande de carte de séjour, de suivi du parcours récépissé /carte de séjour, de changement de statut, la procédure d'enregistrement et du suivi de la demande d'asile).

Alerter la préfecture concernant des ruptures des parcours et des droits (droit de travail, droit au logement, droits sociaux) en raison de la non délivrance des récépissés de demande d'un premier titre de séjour, des récépissés de demande de renouvellement de titre de séjour et la non délivrance des cartes de séjour.

EXTENSION DE L'OFFRE DE LOGEMENT EN AMONT ET EN AVAL DU LOGEMENT ACCOMPAGNE

1. Intermédiation Locative (IML) et l'appart

L'IML à Etap'HABITAT c'est :

- Produire un nouveau modèle de logement/d'habitat transitoire et accompagné
- → Poursuivre et consolider le travail engagé auprès des Mineurs Isolés Non Accompagnés après leur majorité sans rupture dans l'accompagnement
- Elaborer un nouveau mode d'accompagnement pour sécuriser le parcours des jeunes résidants qui sortent du FJT :
 - Soutenir la prise d'autonomie en dehors des murs du FJT,
 - o Former sur les droits et devoirs de citoyen,
 - Veiller au maintien ou à la restauration des liens sociaux
 - o Faciliter l'accès à l'ensemble des services de droit commun existants et faciliter l'ouverture à la culture, aux loisirs, etc.
 - Permettre la poursuite des études/apprentissages, la recherche d'un emploi, l'accès à une formation,
 - o Permettre l'accès au logement autonome ordinaire

Cette mission de sous-location et de « service de suite » fait partie intégrante des objectifs de travail d'Etap'HABITAT et s'inscrit dans les perspectives de l'Association car :

- Elle permet de développer l'offre de logement et de services en diversifiant les solutions possibles,
- Elle permet également un turn over utile à l'accueil du public FJT au sein des places FJT,
- ♣ Elle a du sens en termes de parcours, notamment celui des jeunes majeurs isolés étrangers.

Les Logements Partagés (LP)

Les Logements Partagés sont des logements loués par Etap'HABITAT à des bailleurs sociaux (Vivest et OPHMM) et sous-loués à 2,3 ou 4 jeunes, ex-MNA, issus de notre résidence Espace Pilâtre de Rozier, qui seront alors pour 18 mois maximum en co-location. Ce dispositif s'adresse aux jeunes non titulaires d'un titre de séjour. La colocation leur permet d'accéder à un logement à un moindre coût. Ce dispositif répond aux objectifs de travail d'Etap'HABITAT. Il permet de développer l'offre de logements et de services en diversifiant les solutions possibles.

Les candidatures sont présentées en Commission d'Attribution de Logement.

Le professionnel accompagne chaque jeune dans :

- ♣ Sa prise de responsabilité en tant que sous-locataire et colocataire.
- Sa capacité à se situer et à faire face à son statut de jeune majeur, de jeune professionnel et de citoyen
- ♣ Son ouverture à la vie du quartier, à la culture et aux loisirs.

La préparation à la sortie du dispositif sous-tend tout l'accompagnement :

- Gestion du budget, les charges et dépenses liés au logement
- ♣ Les droits et devoirs du locataire
- Le savoir habiter en colocation et en habitat collectif
- ♣ L'obtention de sa carte de séjour ouvrant droit aux dispositifs de droit commun (APL)

Tous les résidants sont majeurs, apprentis et ne sont plus pris en charge par un organisme.

Ce dispositif leur permet de faire face au paiement d'un loyer, partagé à plusieurs, pour un coût moindre.

En 2022, Etap'HABITAT a augmenté son nombre de logement pour atteindre 18 logements. Cela représente en décembre 51 places. Sur l'année, 4 jeunes ont quitté leur LP pour intégrer un logement autonome (logement social, FJT) et 19 nouveaux jeunes ont intégré un logement.

L'insertion professionnelle est réalisée par le service FEE (Formation Emploi

Employabilité) d'Etap'HABITAT. Ce service accompagne les jeunes pour l'obtention du titre de séjour, et parfois dans la recherche d'un emploi à l'issu de leur apprentissage quand les entreprises ne leur proposent pas de contrat de travail.

En règle générale, les 18 mois possibles de bail pour atteindre ces objectifs suffisent, la dernière étape étant l'accès à un logement autonome.

Or nous constatons parfois des difficultés dans la mise en œuvre de cette dernière étape, ce qui nous amène à prolonger le bail.

Quelles sont ces difficultés ?

- La non-délivrance d'un titre de séjour : dans cette situation le jeune ne peut accéder à un logement autonome, ses droits à l'APL ne sont pas ouverts, et le prix des loyers restent un obstacle à son départ.
- Le temps: une fois l'obtention du titre de séjour, la recherche d'un logement autonome est possible. Pour accéder à un logement social, les délais peuvent aller jusqu'à 6 mois. La recherche dans le parc privé est parfois très compliquée, les propriétaires ont une méconnaissance de la garantie des loyers VISALE. Or les jeunes n'ont pas de garant physique, ce qui complique également l'obtention d'un logement.
- ↓ La situation professionnelle : malgré l'accompagnement du service FEE pour une recherche d'emploi, il n'est pas rare que les jeunes soient dans l'obligation d'accepter des missions d'intérim, ce qui fragilise leur stabilité financière.
- ♣ L'absence de typologies de logement sur le territoire (T1, T2)

IML Ukraine:

En 2022 Etap'HABITAT s'est positionné afin de proposer des solutions de logement pour les personnes déplacées ukrainiennes.

C'est pourquoi l'Association a capté 6 logements en 2022 afin de loger 6 familles venant d'Ukraine soit 7 adultes et 4 enfants.

Les familles sont orientées par le SIAO.

Les objectifs de l'accompagnement sont :

- L'accès aux droits (CAF, Préfecture...)
- ♣ Apprentissage de la langue française via des cours de FLE
- Les droits et devoirs du locataire
- ♣ L'accompagnement vers l'emploi
- ♣ Le recherche de logement autonome

Ce dispositif permet aux familles de construire un projet d'installation en France si tel est leur souhait.

IML BPI

En 2022, Etap'HABITAT a porté un nouveau dispositif dans le cadre de l'Intermédiation Locative à destination des jeunes Bénéficiaires de la Protection Internationale.

L'objectif étant de proposer une solution de logement temporaire au jeunes BPI sortant de structure dédiées (CADA, CPH ou autre) afin de fluidifier ces dispositifs et d'accompagner les jeunes vers un logement autonome.

La colocation permet de pouvoir accueillir des jeunes avec un minimum de ressources (RSA ou CEJ).

En 2022, Etap'HABITAT dispose de 2 logements représentant 6 places.

L'objectif 2023 est de pouvoir travailler en partenariat avec le dispositif AGIR, qui est l'opérateur principal de l'accompagnement global dispensé aux personnes bénéficiaires de la protection internationale.

En 2022, le dispositif a accueilli 4 jeunes.

Les J'Appart

Les J'Appart sont des logements loués par Etap'HABITAT à des bailleurs sociaux (Vivest et OPHMM) et sous-loués à 2 jeunes issus de nos résidences Espace Pilâtre de Rozier ou Les Saules, qui seront alors en co-location avec une option de bailglissant dès l'obtention du titre de séjour. A terme, les jeunes ont la possibilité de signer un bail avec l'opérateur du logement.

L'accompagnement est le même que sur le dispositif LP.

En décembre 2022, EH est locataire de 7 logements, soit 14 places.

L'accompagnement en logement partagé est individualisé. Il est la continuité du travail vers l'autonomie réalisé au sein du FJT, avec comme support le logement et l'insertion professionnelle.

L'accompagnement dans le logement se fait de manière individuelle et collective au sein du logement, l'objectif étant la prise de conscience des droits et devoirs d'un locataire : payer son loyer, signaler un problème technique, respecter le règlement intérieur de l'immeuble, entretenir le logement, avoir des gestes écoresponsables ...

Cet accompagnement amène les jeunes à être responsables de leur logement. Cela permet un travail en lien avec les gardiens d'immeuble, les entreprises de maintenance du logement, parfois les voisins. Sur l'ensemble des logements occupés par les jeunes d'Etap'HABITAT, nous n'avons jamais été interpellé par un

bailleur social pour des nuisances de quelque nature que ce soit. Les jeunes ont intégré, acquis cette notion du savoir habiter dans un collectif.

Une difficulté majeure pour réaliser du bail glissant est qu'il n'est pas possible d'obtenir une garantie Visale sans effectuer de changement d'adresse.

2. Les logements FMP

Après les travaux de réhabilitation pour la création des logements familles monoparentales, nous avons pu les rendre louable à différentes périodes.

↓ Le 2ème étage : novembre 2021
↓ Le 3ème étage : juillet 2022
↓ Le 4ème étage : octobre 2022
↓ Le 5ème étage : en cours.

En effet, les délais de livraisons de meubles auprès de notre fournisseur ont été anormalement longs suite à la crise du Covid, ce qui explique pourquoi nous n'avons pas été en capacité de meubler les logements dans les délais prévus. La 1ère famille a été admise en novembre 2021.

Durant l'année 2022 nous avons accueilli 6 familles monoparentales.

Concernant les parents : il s'agit à 100% de mère seule, la moyenne d'âge est de 26.5 ans.

(Tranche d'âge : de 21 ans à 37 ans)

Concernant les enfants : il s'agit à 83.34% de fille, et de 16.66% de garçon, la

moyenne d'âge est de 3.55 ans.

(Tranche d'âge : de la naissance à 16 ans)

PROCEDURE D'ADMISSION:

Toutes les demandes passent par la commission d'attribution logement de l'association.

Pour information:

- ♣ Une famille a été orienté par le biais de le CLAJJ de Metz.
- Une famille a été orienté par le biais du CHRS Carrefour à Metz.
- ♣ Deux familles ont réalisé seules leurs démarches de demande de logement.
- ♣ Deux familles ont été orienté par le biais de l'Etat, plus précisément par le SIAO.

Une rencontre physique est organisée pour effectuer un diagnostic de situation. Cela permet de vérifier si la famille monoparentale a tous les critères d'éligibilité et d'évaluer l'adhésion au projet de semi-collocation de ces logements.

L'autre objectif de cette rencontre est de permettre à la famille de se projeter en tant que locataire à travers la visite de la résidence et d'un logement.

Si la demande de logement est validée par la commission d'attribution, une rencontre est organisée entre la future famille monoparentale et celle déjà installée

dans le logement. L'objectif étant principalement de faire connaissance avant d'emménager et d'organiser la répartition équitable de l'utilisation des meubles. L'admission de la nouvelle famille monoparentale se fait entre 3 à 7 jours après la 1ere rencontre, afin de laisser le temps aux deux familles d'intégrer de devoir adopter un nouveau quotidien et des espaces communs.

Les logements sont constitués de deux chambres individuelles et d'espaces communs partagés par les deux familles monoparentales (salon/salle à manger et cuisine)

Les retours des résidantes divergent :

En effet, pour un « binôme » cette forme de colocation a été bénéfique et a représenté un soutien tant sur le plan moral que sur le plan organisationnel.

Pour un autre « binôme » les liens ont permis le bon vivre ensemble, c'est-à-dire être cordial et respecter le rythme de vie de l'autre famille.

Pour le dernier « binôme » nous avons dû prendre la décision de les séparer et de mettre une des familles monoparentales dans un autre logement. La construction d'une réelle solidarité les deux premiers mois a été constaté tandis que le dernier mois a été rythmé par des conflits et des temps de médiation jusqu'à ce que l'entente se détériore au point que la colocation ne soit plus possible.

Cette forme de colocation représente un frein dans le processus de candidature. De ce fait, plusieurs demandes de logement n'ont pas abouti. Ce constat ressort des témoignages des familles après la visite de l'établissement et du logement ou des partenaires qui orientent les familles vers ce dispositif.

En effet, les familles monoparentales témoignent d'une appréhension : s'acclimater à ce nouveau rôle de parent en vivant dans un logement où une forme de colocation est nécessaire.

Un petit-déjeuner professionnel a été consacré à la présentation de ces logements famille monoparentale le 16 juin 2022 à différents partenaires :

- ♣ CLAJJ
- **♣** AIEM
- CONSEIL DEPARTEMENTAL 57
- ♣ CENTRE SOCIO CULTUREL ARC-EN-CIEL
- ♣ DISPOSITIF MOUSQUETON MOISSONS-NOUVELLES
- CHRS Carrefour
- AMLI

Ce petit-déjeuner a permis de rappeler le projet afin de faire des orientations de familles adaptées et préparées.

La cohabitation monoparentale favorise l'entraide, en s'appuyant sur les compétences de chacun.

L'aide et la solidarité peuvent être un appui appréciable pour les parents confrontés à un changement de vie important.

Vivre en colocation est aussi une façon de s'ouvrir à d'autres univers ou à d'autres cultures. Dans ce cadre, la colocation monoparentale permet de ne pas se retrouver seul(e) et de rompre la solitude.

L'accompagnement est soutenu par les fonctions d'accueil, d'information et de gestion locative.

En ce qui concerne l'insertion par la formation et/ou le travail, le but est de permettre aux parents isolés de se maintenir, de reprendre une activité ou de poursuivre leurs études tout en étant parent.

3. Résidence Béthanie et Sainte Famille

Les équipes d'Etap'HABITAT travaillent au développement de l'offre d'habitat et notamment l'offre destinée aux étudiants. A ce jour, les agréments ne permettent de loger qu'une partie d'entre eux au sein des FJT alors que les demandes deviennent de plus en plus nombreuses.

Just Like Home est un dispositif conçu pour réponse à la problématique du logement des jeunes (apprentis, étudiants, ...) en proposant des services qui répondent à leurs modes de vie et leurs parcours professionnels.

Le dispositif est porté par l'Association étudiante Just Like Home et Foyer du Jeune Travailleur Etap'HABITAT qui proposent un nouveau modèle socio-économique du logement dans lequel le résidant est partie prenante, dans une logique d'accompagnement. Vivre en résidence Just Like Home c'est être sensibilisé au développement durable, à l'engagement bénévole, au bien-être social et à la bienveillance. La résidence Just Like Home est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes séjournant en court, moyen ou long séjour.

Mission sociale et Intérêt du dispositif :

- ♣ Baisser le coût du logement de 25 % en moyenne sur le territoire ;
- ♣ Réduire le reste à charges (Taux d'effort financier après les aides au logement) pour augmenter le « reste pour vivre » ;
- Faciliter la mobilité du public jeune en formation et en accès à l'emploi avec un écosystème favorable à l'employabilité;
- ♣ Œuvrer pour l'éducation et la formation au bon usage du logement, dans un souci d'économie d'énergies et de tri de déchets ;
- Sensibiliser à la solidarité, à la cohabitation et à la coopération avec pour objectif de lutter contre l'isolement et la solitude.

La résidence participative contribue à soutenir activement l'insertion des jeunes via : le Crédit Bénévole et la Bourse de l'Emploi qui traduisent la volonté d'ancrage local du dispositif. Au quotidien, le Crédit Bénévole comptabilise les heures de bénévolat réalisées par le résidant et elles seront valorisées auprès d'entreprises partenaires (exemple : bon de réduction lors de leurs achats dans des commerces) ; et la Bourse de l'Emploi participe à la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes grâce à la mise en relation directe avec des entreprises employeuses du territoire.

La résidence Béthanie

La résidence a ouvert ses portes en octobre 2021 et peut accueillir 8 résidents, elle est localisée dans l'enceinte du domaine de Belletanche à Metz, qui comprend les EHPAD Saint Vincent et Saint Maurice.

Les résidants occupent une résidence qui accueillait les sœurs de la compagnie des filles de la Charité lorsqu'elles étaient en retraite.

La signature d'une convention de mise à disposition du lieu a permis à Etap'HABITAT, qui a engagé d'important travaux de réhabilitation et de rénovation, de proposer une résidence saine et toute équipée à des étudiants aux revenus très modérés.

Le bénévolat réalisé est divers, tel que la lecture, les temps de discussion et de partage, les promenades, des ateliers créatifs, etc.

Les étudiants sont force de proposition et peuvent organiser des activités en correspondance avec les capacités et besoins des résidants. La création et l'entretien d'un jardin partagé en permaculture, permettent de diversifier les activités de bénévolat.

Chaque colocataire est acteur de la résidence et s'implique dans son développement et son entretien par des espaces de discussions que sont les conseils de résidants et par la mise en place d'un planning de ménage en commun qui doit susciter l'adhésion de tous.

Ce mode d'habiter autrement s'entend comme une véritable nouvelle manière de vivre, comme un lieu écoresponsable, d'entraide et de solidarité intergénérationnelle. Il s'adresse à des personnes en recherche d'une qualité de vie fondée sur une dynamique coopérative, sur la création du lien social pour lutter contre l'isolement.

Les missions de l'animateur de la résidence sont :

- Gérer la proximité entre les étudiants. Être à l'écoute des besoins de chacun, faciliter l'ouverture du groupe à son environnement, s'assurer du bien-être des étudiants.
- Rôle de facilitateur dans les difficultés liées aux démarches administratives et pour des problèmes d'ordre technique.
- Rôle de modérateur si besoin, dans la gestion des difficultés liées à la vie en commun.
- Mettre en place des actions collectives.
- Informer sur les activités de la résidence ou toutes autres informations la concernant.
- → Agir comme moteur de sociabilisation tant en facilitant les relations avec les différents intervenants de l'EHPAD.

Nos résidants :

Lors des trois premiers mois de mise en service (d'octobre à décembre), le taux d'occupation était de 50 %, 3 femmes et un homme. Progressivement, de nouveaux résidants sont venus occuper les chambres disponibles, en mai 2022, le taux d'occupation était de 100% jeunes âgés de 18 à 21 ans.

Le passage du Mettis devant la résidence leur permet de se rendre, sans difficultés, dans leur université.

Les résidants sont en majorité des femmes, seule une chambre est occupée par un homme.

Certains d'entre eux occupent des jobs étudiants d'environ 10h, le samedi matin pour ne pas empiéter sur les heures de bénévolat du samedi après-midi.

Dans l'ensemble, les jeunes se sont bien adaptés à leur vie dans la résidence et sont reconnaissants de la mise à disposition des locaux en location par l'EHPAD et Etap'Habitat.

Progressivement, les étudiants ont noué des liens entre eux, créant une ambiance très conviviale dans la maison. De véritables amitiés sont nées, qui se maintiennent malgré le départ de deux résidantes en décembre 2022.

Elles ont quitté la résidence pour des raisons différentes, l'une parce qu'elle a pris un emploi à plein temps et l'autre pour disposer de plus d'intimité.

Les locataires sont solidaires envers les pensionnaires de la résidence sénior voisine en donnant quelques heures de leur temps aux résidants de l'EHPAD, ce qui implique un devoir de protection de la santé des personnes âgées en s'engageant volontairement dans la vaccination.

Au bout de plusieurs mois il a été tout de même nécessaire de revoir l'organisation du bénévolat et d'en modifier sa mise en œuvre. Nous avons décidé en accord avec la directrice des EHPAD de répartir les 8 étudiants en 4 binômes. 2 binômes par EHPAD qui interviennent simultanément dans les deux lieux.

En termes d'animation :

Lors des deux premiers mois de cohabitation, toute l'attention a été portée sur la mise en route de la résidence et aux nécessaires rappels des règles de la vie en communauté (respect du voisin de chambre mais également des pensionnaires des EHPAD en évitant les activités bruyantes, à ce sujet les retours sont très positifs ; respect des consignes en matière d'entretien des locaux, de gestion de la consommation des fluides...).

L'été les activités sont essentiellement concentrées autour du jardin en permaculture. Etudiants et personnes âgées se rencontraient lors des ateliers jardinage et transmettaient leurs connaissances réciproques.

Les plants ont donné beaucoup de fruits, en particulier des tomates cerises mais également des concombres, poivrons, piments, courgettes, citrouilles, choux frisés...

Une fois par trimestre est organisé un conseil de résidants, l'animatrice peut organiser un ou plusieurs conseils supplémentaires si les circonstances l'exigent (recadrage concernant les diverses tâches en commun, réorganisation du bénévolat, conciliation dans le cadre de conflits au sein de la résidence, etc.).

La résidence Sainte Famille

Au mois de septembre 2022, Etap'HABITAT, en partenariat avec l'EHPAD Sainte Famille située à Montigny-lès-Metz, a proposé aux étudiants inscrits en ligne, une

nouvelle résidence de 5 chambres. Celle-ci, contrairement à Béthanie, les chambres font parties d'une aile tout équipée de l'EHPAD. Les chambres sont d'une surface égale, d'environ 16 m². Elles sont rassemblées sur un seul et même étage comprenant également des pièces communes (une grande cuisine, des espaces détente et un espace de travail). Afin de garantir l'autonomie des étudiants, un accès privé avec badge leur est dédié.

En cette fin 2022, 2 chambres sont occupées sur 5.

4. Résidence Jeunes Actifs de Boulay

Bilan quantitatif:

| | RJA |
|------------------------------------|--------|
| Capacité en lits | 33 |
| Nombre annuel de jours d'ouverture | 365 |
| Nombre de nuitées potentielles | 12 045 |
| Nombre de nuitées réalisées | 7894 |
| Taux d'occupation* | 66% |

| Effectif 2022 | | RJA | | |
|---------------------------------------|----|-----|-------|--|
| | н | F | TOTAL | |
| Effectif présent au 01/2022 | 13 | 2 | 15 | |
| Effectif* sur l'année 2022 | 28 | 11 | 39 | |
| Nombre d'entrées au cours de l'année | 16 | 10 | 26 | |
| Nombre de sorties au cours de l'année | 12 | 2 | 14 | |

Durant l'année 2022 la RJA a accueilli 39 personnes différentes.

- ♣ 10 jeunes pris en charge par un organisme
- ♣ 5 jeunes internes
- ♣ 1 jeune orienté par le CA Boulay
- ♣ 1 autonome dans le cadre de son emploi
- ♣ 21 personnes déplacées d'Ukraine
- ♣ 1 personne en stage à l'hôpital de Boulay

Origine géographique

| | RJA | | | |
|-------------------------------|-----|----|-------|---------|
| | Н | F | TOTAL | % |
| Commune d'implantation du FJT | 0 | 0 | 0 | 0% |
| Agglomération | 0 | 0 | 0 | 0% |
| Département 57 | 4 | 1 | 5 | 13% |
| Région | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Hors région | 12 | 0 | 12 | 31% |
| UE | 0 | 0 | 0 | 0% |
| Hors U E | 12 | 9 | 21 | 54% |
| Non renseigné | 0 | 0 | 0 | 0% |
| TOTAL | 28 | 11 | 39 | 100.00% |

Le public de la RJA est pour la plupart hors région (73%).

Durée du séjour

| • | TOTAL RJA | | | |
|--------------------------|-----------|---|-------|-----|
| | Н | F | TOTAL | % |
| Moins d'1 semaine | 0 | 0 | 0 | 0% |
| 1 semaine à 1 mois | 0 | 0 | 0 | 0% |
| +1 mois et moins de 3 | 0 | 1 | 1 | 2% |
| +3 mois et moins de 6 | 0 | 0 | 0 | 0% |
| + 6 mois et moins d'1 an | 12 | 9 | 21 | 54% |
| +d'1 an | 17 | 0 | 17 | 44% |

Présentation du public : 33 chambres individuelles

La résidence accueille plusieurs types de public :

- ♣ Des jeunes pris en charge par des organismes (ASE, Etat,..) étudiants et/ou salariés à Boulay et environs,
- ≠ 5 jeunes de 16 ans et plus, grâce à une convention avec le Lycée Professionnel Interentreprises de Boulay,

- ♣ Des jeunes de 18 à 30 ans, salariés et jeunes actifs qui recherchent un logement meublé pour une durée limitée : CDD-CDI, stage, formation, mobilité géographique. Cette solution de logement temporaire est un service attendu par certaines entreprises et centres de formation du secteur.
- ♣ 13 places ont été mobilisées à destination des personnes déplacées d'Ukraine, orientées par le 115/SIAO de la Moselle. Ce sont des places qui sont conventionnées avec l'Etat. Elles ont été ouvertes depuis d'avril 2022.

Le partenariat avec la Haute-Garonne :

Le contexte sanitaire a mis un frein au travail engagé avec le Conseil départemental de Haute Garonne, notamment concernant les jeunes mineurs pris en charge. Le département de la Haute Garonne a ensuite développé des solutions d'hébergement au niveau local. Par ailleurs, les jeunes arrivés de Toulouse en 2018 et 2019 ont effectué leur scolarité et ont tous obtenu un diplôme au LPI de Boulay ce qui a permis une insertion professionnelle. Un seul d'entre eux est resté à Boulay après l'été 2022 (CDI signé dans une entreprise du secteur boulageois). Les autres sont partis sur Metz ou ont quitté le département.

Les internes/résidants scolarisés au LPI:

Pour l'année scolaire 2021/2022 :

- ♣ 7 jeunes MNA (mineurs non accompagnés) ont été diplômées en juin 2022.
- ♣ 3 d'entre eux ont pu bénéficier d'un parcours résidentiel au sein de la résidence de Metz pour faciliter leur insertion professionnelle. Ils ont été admis avec une prise en charge et sont devenus très rapidement autonome.
- ♣ 3 jeunes ont quitté la région et sont retournés en Haute-Garonne.
- ♣ 1 jeune a trouvé un emploi au local, il est resté vivre à la RJA.

Pour l'année scolaire 2022/2023 :

- ♣ 1 jeune mineur non accompagné est scolarisé au LPI
- 5 jeunes internes
- ♣ 3 d'entre eux passent leur diplôme en juin 2023.

Les personnes déplacées d'Ukraine :

Le conflit Russo-Ukrainien a amené les populations à se déplacer, notamment en France. Dans ce contexte, 13 places ont été dédiées aux personnes déplacées d'Ukraine. Les résidants accueillis sont des personnes isolées.

Le travail engagé avec ces personnes est à visée d'insertion : mise en place des droits liés à leur statut de Protection Temporaire ; mise en place de cours de FLE avec une intervenante extérieure et actions d'insertion professionnelle.

La particularité de ce public est que les personnes sont en « attente ». En effet, elles suivent toutes l'actualité de leur pays et attendent les évolutions pour s'interroger sur leur futur.

En plus de cette particularité « d'attente », des difficultés d'insertions sont notables :

- La barrière de la langue,
- L'employabilité : le secteur géographique présente peu de possibilités de transports, et peu d'offres d'emplois adaptés à leur situation,
- Les personnes envisagent leurs départs pour s'installer dans des pays limitrophes de l'Ukraine. 3 personnes ont rejoint leur famille en Pologne en 2022.

Actions à destination du public :

Tous les résidants sont accompagnés dans le cadre de démarches administratives, intégration scolaire et socio-professionnelle, accompagnement santé, soutien scolaire.

Activités culturelles :

Sortie au centre Pompidou à Metz en juillet 2022 avec 5 personnes (jeunes et ukrainiens)

Sortie au marché de Noël de Metz (et d'Etap'HABITAT) pour 8 ukrainiens en décembre 2022.

Activités sportives :

Afin de renforcer la cohésion de groupe et de permettre aux résidants de respirer un peu à l'issue du confinement, plusieurs activités sportives et de détente ont été proposées, comme la marche, le football, le bowling ou le cinéma.

Atelier code de la route :

Les résidants ont pour projet de passer leur permis de conduire. C'est pourquoi nous avons mis en place un atelier code de la route hebdomadaire les mercredis.

Action Impôts:

Un atelier a été organisé pour se familiariser avec la déclaration en ligne. C'est aussi une occasion de pouvoir expliquer l'utilité des impôts et d'échanger sur d'autres sujets comme la lecture d'une fiche de paye, ou la différence entre le salaire brut et le salaire net, distinguer les contrats de travail (CDI, CDD et contrats intérimaires), expliquer les démarches en cas d'arrêt de travail et plus généralement la réglementation du travail en France. Nous avons pu mettre en place une relation directe entre certains jeunes et la maison France services de Boulay.

Action Logement:

Cet atelier a été mis en place pour informer et expliquer les différentes démarches d'accès au logement, les lois, le rôle des bailleurs sociaux et les démarches d'accès.

Action Recherche d'emploi :

Pour les futurs diplômés mais également les autres, nous avons organisé plusieurs séances de recherche d'emploi et de présentation à l'embauche. Un travail fut mené autour de la rédaction de lettres de motivation, la création de CV, la conduite d'un entretien d'embauche et évidemment la recherche d'emploi sur des sites comme Indeed, Job Est et Pôle Emploi.

Aide aux devoirs :

Un soutien scolaire individualisé est organisé pour aider les jeunes scolarisés à effectuer des devoirs, révisions, préparations de dossiers, etc. Ces ateliers ont pour objectifs, d'apprendre à s'organiser dans son travail, à mieux travailler et réviser, acquérir des méthodes de travail qui fonctionnent et évidemment mieux comprendre et apprendre les leçons. Chaque résidant amène ses devoirs, sujets à travailler.

Pâtisseries:

En plus de quelques ateliers repas, des moments de créations sucrées ont été organisés entre utilisation du pain dur pour faire du pain perdu, évidement des gâteaux et tartes en fonction des saisons, et plus récemment avec le public ukrainien, des pâtisseries en lien avec les diverses périodes de l'année (notamment Noël)

Cours de Français:

Tous les jours de la semaine de 10h à 11h, nous proposons aux personnes déplacées d'Ukraine des cours de français pour leur permettre d'intégrer la langue et la culture française au plus vite, mais surtout de les soutenir dans leur insertion professionnelle, d'accéder à un emploi en France.

Ces temps dédiés à l'apprentissage de la langue ont pour objectif d'amener à une prise de conscience que « parler français » est capital pour leur intégration.

Règles de tris sélectifs à Boulay :

Par le biais de rappels au quotidien et de 2 interventions collectives notamment auprès du public ukrainien. L'équipe de Boulay a su insuffler l'importance du tri sélectif organisé par la communauté de communes. L'objectif est de permettre un éveil des consciences et acquisition des gestes réflexes autour des enjeux pour notre planète.

Au quotidien, des rappels de sensibilisation aux écogestes sont faits, notamment sur l'économie des énergies (électricité, chauffage), des denrées alimentaires et l'eau.

Partenariat:

- Lycée Professionnel Interentreprises de Boulay
- CD31
- ♣ Com Com propriétaire du bâtiment de la résidence
- Associations sportives et culturelles (foot, conservatoire, piscine)
- les entreprises locales (INEO, SOGEA)

Un constat est réalisé sur le secteur Boulangeois : il n'y a pas de possibilités de logements pour les travailleurs qui se déplacent sur le secteur. Ils se tournent vers des hébergements de type chambres d'hôtes pour plus de confort. Aussi, pour répondre à la demande sur ce territoire, en collaboration avec la Communauté de Commune, le projet est de transformer les chambres de la résidence en studios.



COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Les évènements :

17 février : Premier Petit Déj'PRO de l'année 2022 animé par Emmanuelle BEYER, Directrice et cogérante de Capentreprendre, et Michel PIERSON, Chargé de Mission Associé de Capentreprendre.

10 mars : Le bus de la Fondation du Camp des Milles a fait un arrêt exceptionnel devant notre résidence Pilâtre de Rozier pour lancer sa campagne « Votons, engageons-nous » pour promouvoir les valeurs de la République et s'engager pour la démocratie.

14 mars : fin des restrictions COVID-19 (pass sanitaire)

17 mars : Petit Déj'PRO animé Damien GOULHOT, conseiller en charge des territoires d'Hexopée.

10 avril : Remise de prix par l'Interclubs en tant qu'association luttant contre l'illettrisme et l'illectronisme pour notre dispositif d'insertion professionnelle Etap' Vers l'Emploi (EVE)

25 avril : Participation de Séverine Bruno, Responsable du Service Clients, au talk-show de l'émission de radio RCF Jerico. Lors de cette émission, plusieurs sujets d'actualités ont été évoqués comme les présidentielles, le post-covid pour les restaurants et le FC Metz

14 novembre au 25 novembre : Deuxième édition de la mini coop de Capentreprendre au sein d'Etap'HABITAT.

15 novembre : Premier ESS'presso organisé par la CRESS au sein d'Etap'HABITAT au Petit Pilâtre

24 novembre : Présentation des locaux aux étudiants de Centrale Supélec

24 novembre : Présentation du Marché de noël local et éthique au cinéma le Klubb

26 novembre : Deuxième édition du Marché de Noël local et éthique avec CAPENTREPRENDRE au sein de nos locaux. Lors de cette journée, le public a pu découvrir les 16 stands de nos artisans locaux et éthiques.



29 novembre : Giving Tuesday avec FEE. Lors de cet événement, le projet Pot'Âge de la résidence Béthanie a été mis à l'honneur.

LES RESEAUX SOCIAUX ETAP'HABITAT:

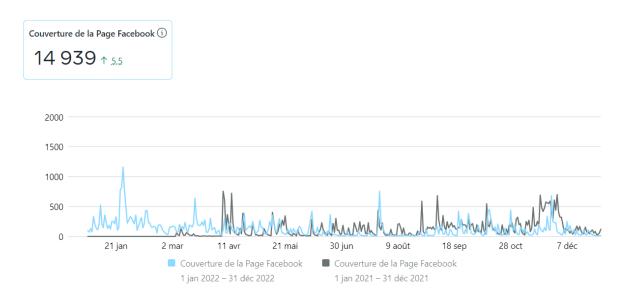
Les réseaux sociaux de l'association sont un support au service de chaque activité de l'Association. Le but est de promouvoir chaque action interne et de publier du contenu à destination de tous public qui nous suit. Les réseaux sociaux sont multipliés afin de favoriser un public plus large.

5. Facebook

La stratégie employée pour l'année 2022 était de publier du contenu tous les jours sur ces deux réseaux sociaux. Nous avons mis en place un calendrier éditorial fin d'année 2021 afin de programmer des publications. Le but de cette stratégie est d'attirer plus de visiteurs sur notre page internet, d'augmenter notre visibilité et notre notoriété. Grâce à cette stratégie adoptée, nous pouvons constater une augmentation du nombre d'abonnés et de leur engagement :

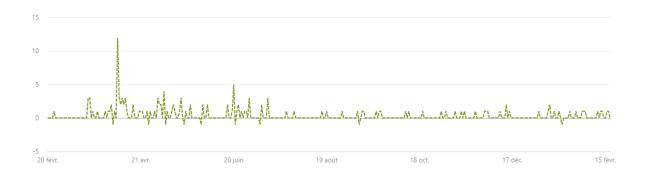
La **courbe grise** correspond aux chiffres de l'année 2021. La **courbe bleue** correspond aux chiffres de l'année 2022.

Le **petit chiffre en vert** correspond à l'évolution en comparaison avec l'année précédente.



6. LinkedIn

Le nombre d'abonnés a augmenté de 39.1% en une année en passant de 313 abonnés en 2021 à 444 abonnés en 2022.



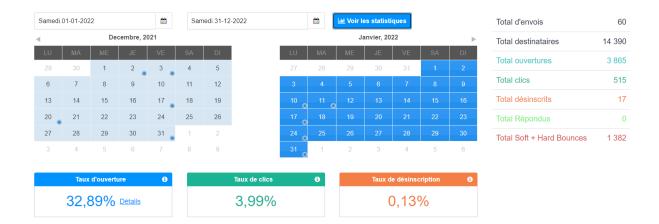
La rigueur et la régularité des publications qui expliquent cette forte évolution du nombre d'abonnés. En effet, la régularité et le soin de la rédaction des publications ont été favorables pour l'algorithme LinkedIn.

L'objectif est de développer davantage ce réseau qui est composé uniquement de professionnel soit la cible de clients potentiels pour les services salles et restauration.

7. Sendinblue

Afin de développer notre visibilité et de garder contact avec nos clients, nous avons mis en place fin d'année 2021 une newsletter. Une fois par mois, nous envoyons à notre base de données une Newsletter reprenant nos événements marquants du

mois précédent. Aussi, nous diffusons notre menu de la semaine via cette newsletter à nos clients inscrits dans la base de données « menu de la semaine ».

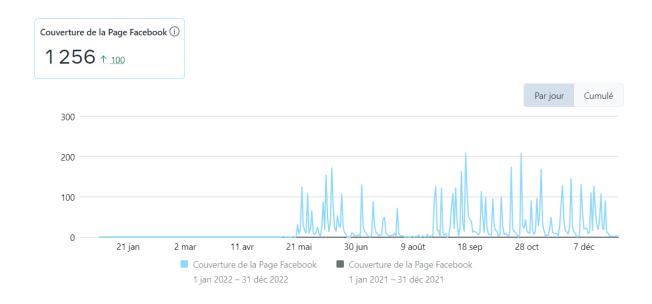


8. Le Cuculotin

Nous avons décidé de créer une page Facebook uniquement dédiée au restaurant de l'association, Le Cuculotin. En effet, nous voulons dissocier l'image du FJT à celle du restaurant.

Grâce à cette page, nous espérons améliorer la visibilité et la notoriété du Cuculotin.

Le but de cette page est de publier du contenu régulièrement sur le restaurant (menu, déshydrateur, service traiteur...).



SERVICES LOCATION DE SALLES ET RESTAURATION

Généralités

La pandémie a encore impacté les activités économiques en 2022.

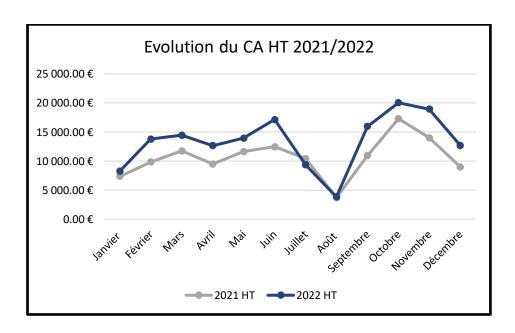
En janvier, il était préconisé d'inciter le télétravail et ainsi limiter les repas et réunions collectives. Les repas de vœux de début d'année étaient fortement déconseillés, beaucoup de réunions ont été annulées ou reportées. Il y avait aussi une interdiction de consommer debout, autrement dit, peu de cocktail ou de café d'accueil ont été servis.

Février marque la fin des restrictions dans les salles de réunion.

En mars, le pass vaccinal est levé et le masque redevient non obligatoire.

1. Les chiffres salles

| SALLES | 2021 | 2022 | Différence |
|--------|--------------|--------------|--------------|
| EPDR | 131 077,30 € | 164 132,17 € | 33054,87 € |
| Saules | 44 578,56 € | 55 665,53 € | 11 086,97 € |
| Boulay | 2 989,45 € | 1 983,24 € | - 1 006,21 € |
| CA HT | 178 645,31 € | 221 780,94 € | 43 135,63 € |



Le chiffre d'affaires de location de salles est supérieur sur l'ensemble de l'année à celui de 2021. Le dernier quadrimestre représente toujours le pic d'activité de l'année.

La réorganisation des locaux tertiaires aux Saules a permis l'augmentation du chiffre d'affaires. L'ancienne salle de restauration, qui n'était plus exploitée a été divisée en deux pour permettre deux nouvelles salles : l'une pour nos résidants, l'autre pour le dispositif EVE. Cela a permis de remettre en location deux salles à des clients extérieurs et ainsi accroître le chiffre d'affaires.

2. Les chiffres restauration

| RESTAURATION | 2021 | 2022 | Différence |
|-----------------------|--------------|--------------|---------------|
| Résidants | 650 945,43 € | 434 793,47 € | -216 151,96 € |
| Clients non résidants | 220 046,27 € | 483 491,24 € | 263 444,97 € |
| CA HT | 870 991,70 € | 918 284,71 € | 47 293,01 € |

Nous pouvons faire deux constats sur la partie restauration :

- ♣ Une perte de 33% du CA sur les clients « résidants » : le nombre de jeune avec prise en charge restauration a diminué, la fréquentation du restaurant aussi. Le taux d'occupation est également en baisse
- ♣ Gain de 120% du CA sur les clients « non résidants » : l'augmentation du CA est liée à la reprise d'une activité sans restriction sanitaire depuis mimars, alors qu'en 2021, nous subissions la fermeture du restaurant jusque mai.

3. Total Général location de salles et restauration

| TOTAL GENERAL HT | 2021 | 2022 | Différence |
|------------------|----------------|----------------|-------------|
| | 1 049 637,01 € | 1 140 065,65 € | 90 428,64 € |

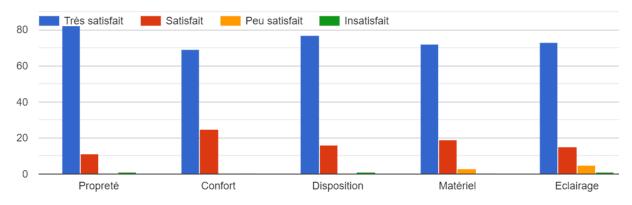
Au global, sur l'ensemble des prestations salles et restauration, le chiffre d'affaires augmente de 9% en 2022 par rapport à 2021. Les deux services sont interdépendants, il n'y a pas ou peu de clients au restaurant si les salles ne sont pas remplies, et les salles ne remplissent pas si nous ne proposons pas de service restauration.

Le dernier quadrimestre 2022, le meilleur de l'année, laisse à penser que le CA 2023 sera encore supérieur à celui de 2022. Le CA progressera de manière constante. Pour la première année, le CA des clients est supérieur à celui des résidants.

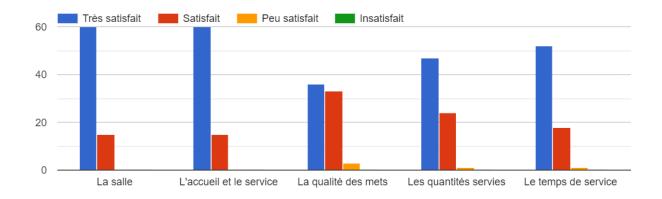
4. Et la satisfaction?

La satisfaction des clients permet de conforter l'augmentation prévisionnelle du chiffre d'affaires de la restauration et des salles.

Sur 94 répondants, ils se disent majoritairement satisfaits voire très satisfaits des salles de réunion et de leurs équipements. Il en est de même pour le restaurant et la qualité des repas servis.

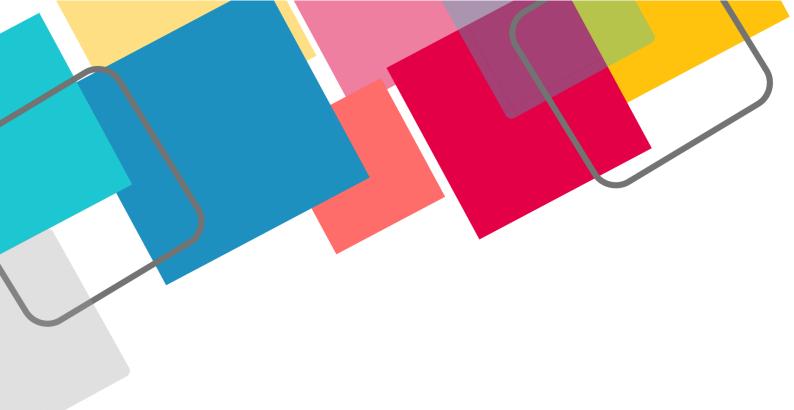


Pour le restaurant...



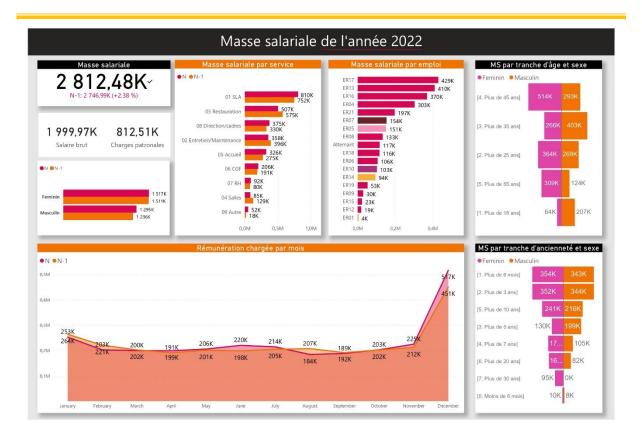
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

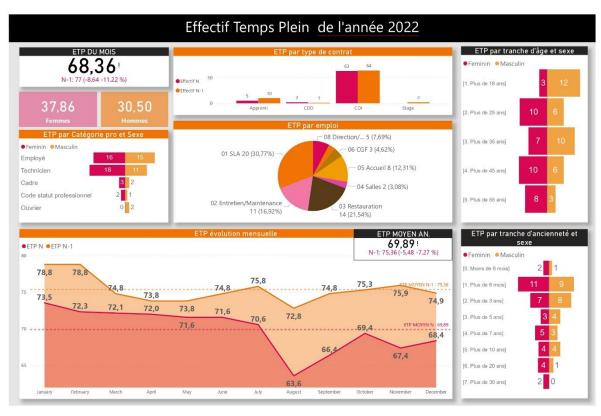
70

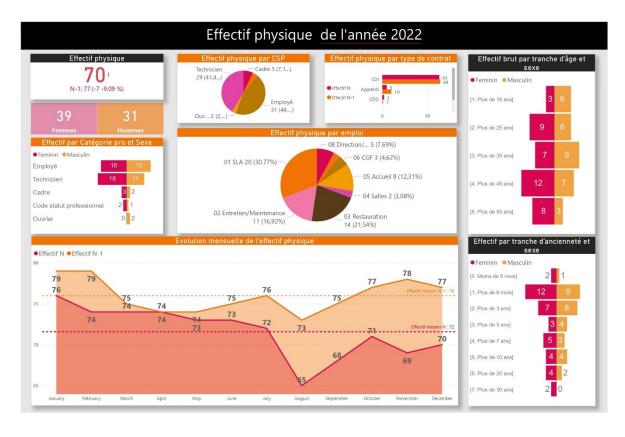


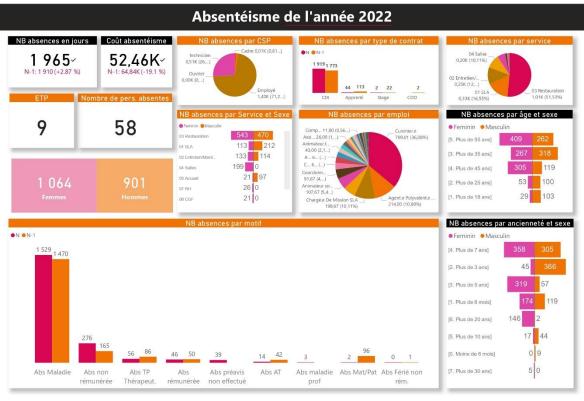
LA GESTION DE L'ASSOCIATION

LES RESSOURCES HUMAINES









LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

L'exercice 2022 dégage une perte de 1 132 598 €.

Avec 4 372 747 € de produits et 5 550 050 € de charges, le résultat d'exploitation se chiffre à -1 177 302 €.

Les produits d'exploitation baissent de 421 810 € par rapport à l'exercice précédent.

On relève:

Des produits fortement impactés par la diminution du nombre de résidants confiés par l'ASE :

- 4 Avec l'accalmie de la crise Covid, nous constatons une progression de 54 843 € sur les ventes de biens, et une augmentation des produits sur les locations de salles de 42 298 €
- ♣ En revanche, les prestations de service chutent de 573 966 €. Le nombre de résidants confiés par l'ASE a, en effet, diminué de plus de 70 % par rapport à l'année 2020 entraînant une baisse des ventes de repas et du chiffre d'affaires de l'accompagnement socio-éducatif.

Charges:

- Les charges d'exploitation augmentent de 375 375 € soit 7,3%.
- Les achats alimentaires, le poste d'énergie et fluides ainsi que les charges de location (bâtiment EPDR et logements loués dans le cadre de l'IML) représentent près de 60% des autres achats et charges externes.
- Les achats alimentaires ont connu une augmentation de 59 241 € par rapport à 2021 (hausse des quantités et des prix),
- Nous constatons également des augmentations conséquentes sur les tarifs d'énergie et fluides mais une consommation moindre que l'année précédente limite la hausse de ce poste à 58 069 € sur les sites EPDR, Saules et Tardillon.
- 4 198 157 € ont été investis dans l'achat de petits matériels, pour équiper ou renouveler l'équipement de chambres de résidants, ainsi qu'en entretien et maintenance des locaux.
- Les charges de personnel augmentent de 128 868 € Les salariés éligibles à la prime Ségur (238 € / mois) mise en place à compter d'avril 2022 ont bénéficié de celle-ci, alors que pour les salariés non éligibles au Ségur une prime de 100 € / mois a été instaurée par la convention collective à partir du mois de septembre 2022.
- Les dotations aux amortissements (386 291 €) diminuent légèrement, certaines immobilisations étant arrivées au terme de leur amortissement. Les provisions pour impayés ont été intégralement reprises et redotées ce qui explique la hausse globale des postes dotations et reprises sur

- amortissements et provisions d'exploitation. Les impayés résidants sont un sujet prégnant pour notre structure. **↓** Le résultat financier s'établit à -1 633 €
- Le résultat exceptionnel (46 337 €) comprend principalement les quotesparts de subventions d'investissement rapportées au résultat.